

**SEPTIEME SESSION DE LA COMMISSION MIXTE PERMANENTE INSTITUTE EN
APPLICATION DES ACCORDS DE COOPERATION SIGNES LE 26 OCTOBRE 1999
PAR LE GOUVERNEMENT MAROCAIN ET PAR LES GOUVERNEMENTS DE LA
REGION WALLONNE ET DE LA COMMUNAUTE FRANÇAISE WALLONIE-
BRUXELLES ET LE 16 JUILLET 2002 PAR LE GOUVERNEMENT MAROCAIN ET LE
COLLEGE DE LA COMMISSION COMMUNAUTAIRE FRANÇAISE DE LA REGION
DE BRUXELLES-CAPITALE**

PROGRAMME DE TRAVAIL 2018-2022

Bruxelles, du 27 au 29 novembre 2017

I. PREAMBULE

En exécution des Accords de coopération signés le 26 octobre 1999 par le Gouvernement du Royaume du Maroc et par les Gouvernements de la Région wallonne et de la Communauté française Wallonie-Bruxelles et le 16 juillet 2002 par le Gouvernement du Royaume du Maroc et le Collège de la Commission communautaire française de la Région de Bruxelles-Capitale, la VIIème session de la Commission mixte permanente Royaume du Maroc / Wallonie-Bruxelles s'est tenue à Bruxelles du 27 au 29 novembre 2017, sous la co-présidence de :

- **Madame Pascale DELCOMMINETTE**, Administratrice générale de Wallonie-Bruxelles International (WBI).
- **Madame Nadia EL HNOT**, Directrice de la Coopération et de l'Action culturelles au Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération Internationale du Royaume du Maroc ;

Madame Pascale DELCOMMINETTE ouvre les travaux et souhaite la bienvenue à la délégation marocaine. Elle présente les membres de sa délégation. La liste des membres de la délégation est jointe en annexe 1.

Elle souligne le caractère privilégié de la coopération fondée sur le partage des valeurs universelles de liberté, de démocratie, de justice, de droit et de solidarité.

Elle rappelle l'importance et la diversification de la coopération dans un grand nombre de domaines entre le Maroc, la Fédération Wallonie-Bruxelles, la Wallonie et la Commission communautaire de la Région de Bruxelles Capitale.

En effet, le Maroc occupe une place de premier plan parmi les 11 pays prioritaires de la politique de coopération avec les pays du Sud de Wallonie-Bruxelles.

Cette importance est confirmée par les visites ministérielles au Maroc de Rudy Demotte, Ministre-Président de la Fédération Wallonie-Bruxelles en 2015 et 2017, de Paul Magnette, Ministre-Président de la Wallonie en 2016.

Elle insiste aussi sur l'importance du dialogue interculturel dans les relations entre Wallonie-Bruxelles et le Maroc. Cette matière, qui valorise aussi la culture marocaine, est déclinée à travers différentes actions telles que : Daba Maroc (2012), la commémoration des 50 ans de l'immigration marocaine en Belgique (2014), le programme Langue et Culture d'Origine, la création des écoles à programme de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Elle saisit l'occasion pour annoncer à la Partie marocaine que Wallonie-Bruxelles Internationale consacre l'année 2018 à mettre en lumière le dynamisme et la qualité des collaborations présentes et futures entre la Fédération Wallonie-Bruxelles et le Royaume du Maroc. Une année durant, l'ensemble des opérateurs et partenaires de Wallonie-Bruxelles Internationale seront mobilisés pour organiser une série d'événements sur les deux territoires et renforcer ainsi les liens entre les citoyens belges francophones et marocains, ainsi qu'entre leurs deux gouvernements.

Ce programme sera couplé à l'initiative de l'AWEX qui fait du Maroc son marché prioritaire et pays cible pour l'année 2018 avec un nombre important d'actions spécifiques de promotion et

prospection commerciales. Elle annonce l'organisation d'une conférence de presse de cette manifestation le 20 décembre 2017 à Bruxelles.

Elle présente ensuite l'évolution de la situation politique en Belgique qui a voulu tout au long de son histoire confier davantage de compétences au plus près du terrain et des citoyens. Ce processus a abouti à plus d'autonomie des entités fédérées impliquant plus de responsabilités financières.

Elle précise que la 6^{ème} réforme de l'Etat concerne surtout le transfert de compétences de l'Etat fédéral vers les Communautés et les Régions. Ce transfert se traduit par une longue liste de matières parmi lesquelles notamment les allocations familiales, les soins de santé.

Elle informe qu'une nouvelle majorité politique a provoqué en Wallonie en juillet 2017 la constitution d'un nouveau gouvernement qui sera en place jusqu'à la fin de la législature en 2019.

Elle constate que les priorités sectorielles retenues conjointement pour le programme de coopération 2018-2022 sont en parfaite concordance avec les priorités des Gouvernements respectifs.

Elle souhaite aussi rappeler que la coopération bilatérale directe s'inscrit dans un cadre plus global de la coopération. Wallonie-Bruxelles International soutient de nombreux autres programmes de financement ou de co-financement avec lesquels le présent programme s'articule pour en tirer les meilleurs leviers multiplicateurs. Ainsi, le Maroc est une priorité importante de la coopération décentralisée. Depuis 2014, début de cette législature, ce ne sont pas moins de 24 projets qui ont été soutenus pour un montant de 360.000 EUR autour de l'éducation et du développement économique et porté par des villes, de communes, d'ONG, des hautes écoles, des syndicats ou encore des mutualités.

Elle veut aussi noter que le Maroc est éligible au nouveau Fonds de mobilité Maghreb qui permet de faciliter les échanges et collaborations entre établissements d'enseignement supérieur, mais aussi au mécanisme « Fast Start » en suivi de l'Accord de Copenhague sur les changements climatiques.

Elle souligne un des projets phares soutenu par l'APEFE à savoir le Programme MIN AJLIKI 2.0

Madame Nadia EL HNOT exprime ses remerciements pour le bon accueil réservé à sa délégation et présente à son tour les membres de sa délégation. La liste des membres de la délégation marocaine est jointe en annexe 2.

Elle exprime toute sa satisfaction de co-présider pour la première fois la Commission mixte et de faire la connaissance de partenaires privilégiés.

Elle rappelle les actions de coopération réalisées par les deux Parties et l'importance particulière que revêt le dialogue interculturel dans les relations entre le Royaume du Maroc et Wallonie-Bruxelles International, valorisé à travers différents programmes.

Elle assure, à l'occasion de la mise à l'honneur du Maroc en 2018 par Wallonie-Bruxelles International, de la totale collaboration du Royaume pour l'organisation des événements respectifs à Bruxelles et au Maroc.

Elle expose les principales évolutions que le Maroc vit actuellement grâce aux réformes ambitieuses de modernisation menées sous les orientations de Sa Majesté le Roi Mohammed VI. Ces réformes, qui visent la modernisation de l'administration, de l'Education, de la Justice ainsi que la promotion de la régionalisation avancée et la mise en place d'un nouveau modèle de développement économique, touchent plusieurs domaines notamment ceux qui ont pour vocation de promouvoir la consécration de l'état de droit et des institutions et d'immuniser les acquis démocratiques. Ces réformes ont également pour finalité l'atteinte des objectifs du développement durable à travers l'Initiative Nationale pour le Développement Humain (INDH), le renforcement du rôle de la femme dans le processus de développement et l'intégration de la dimension environnementale dans les politiques publiques et les programmes de développement.

Concernant ce dernier point, elle rappelle le succès de l'organisation de la COP 22 à Marrakech en novembre 2016, et la présentation du Maroc lors de la COP 23 à Bonn de l'Annuaire de l'Action Climatique 2017 (Yearbook for Global Climate Action).

Elle souligne que cette dynamique a été nourrie par l'accélération de l'investissement dans l'infrastructure et la réalisation de grands projets structurants notamment :

- le port de Tanger –Med lequel dans son ensemble doit atteindre à terme une capacité de plus de 9 millions de conteneurs par an, comptant ainsi parmi les 20 plus grandes plateformes mondiales
- Le réseau autoroutier (70% des grandes villes marocaines sont reliées par le réseau autoroutier qui atteint environ 1.800 Km d'autoroutes opérationnelles).
- Le lancement de la ligne à grande vitesse, la première du genre en Afrique. La réalisation de cette infrastructure vise un impact fort à savoir l'accroissement de la mobilité des personnes et des marchandises, la requalification urbaine des villes et l'amélioration de leur attractivité.
- Le domaine de l'automobile. Le Maroc est devenu le deuxième producteur de véhicules en Afrique après l'Afrique du Sud.

Parallèlement, le Maroc a engagé bon nombre de réformes pour améliorer son climat des affaires. Cadre réglementaire efficient, incitation à l'investissement, lutte contre l'évasion fiscale, modernisation du secteur financier, encouragement de l'entrepreneuriat, les banques, le tourisme, sont autant de chantiers dans lesquels le Maroc a gagné le pari haut la main.

Les Parties rappellent ensuite les priorités telles que précisées dans l'Accord de coopération, conclu par la Région wallonne et la Communauté française Wallonie-Bruxelles et le Royaume du Maroc, le 26 octobre 1999 et dans l'Accord de coopération Commission communautaire française de la Région de Bruxelles-Capitale / Royaume du Maroc du 16 juillet 2002 à savoir, le développement d'une coopération orientée vers la valorisation des ressources humaines, le partenariat entre administration, institutions, associations et opérateurs économiques ou culturels ainsi que le dialogue interculturel.

II. DISCUSSIONS

La Commission procède également à un échange de vues sur différents thèmes au cœur de leur coopération :

2018 l'année du Maroc

Wallonie-Bruxelles consacre l'année 2018 à mettre en lumière le dynamisme et la qualité des collaborations présentes et futures entre la Fédération Wallonie-Bruxelles, la Wallonie et le Royaume du Maroc. Une année durant laquelle, l'ensemble des opérateurs et partenaires de WBI et de l'APEFE seront mobilisés pour organiser une série d'événements sur les deux territoires et renforcer ainsi les liens entre les citoyens belges francophones et marocains, ainsi qu'entre leurs gouvernements. Ce programme sera couplé à l'initiative de l'AWEX qui fait du Maroc son marché prioritaire et pays cible pour l'année 2018 avec un nombre important d'actions spécifiques de promotion et de prospection commerciales.

Le programme d'activités prévu en 2018 a été présenté. Il fera la part belle à la créativité, l'innovation et la richesse de nos partenariats dans les domaines culturel, scientifique, et socioéconomique avec notamment un large soutien à la participation croisée d'artistes et créateurs à de nombreux festivals au Maroc et en Fédération Wallonie-Bruxelles.

Etablissements scolaires belges à programme d'enseignement de la Fédération Wallonie-Bruxelles

Le 21 mai 2014 a été signé l'Accord entre le Gouvernement du Royaume du Maroc et le Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles sur le statut juridique des établissements belges à programme d'enseignement de la Fédération Wallonie Bruxelles.

Cet accord a permis une première concrétisation avec l'ouverture dès le 1er septembre 2014 d'une première école à Casablanca. Les activités couvrent actuellement les 3 années de la maternelle, les six années de l'enseignement primaire, et les cinq années du secondaire.

Une première promotion d'élèves diplômés des études secondaires est attendue en fin d'année scolaire 2018-2019.

Suite aux évaluations positives de l'inspection de l'enseignement, le gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles adoptera prochainement un arrêté d'équivalence automatique pour les certificats d'études (CEB - Certificat d'études de base et ensuite CESS - Certificat d'enseignement secondaire supérieur) des écoles belges au Maroc.

L'école a été inaugurée officiellement le 27 mars 2015 par Monsieur Rudy Demotte, Ministre-Président de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Les deux parties saluent la signature des conventions entre l'Ecole belge et les associations « SOS Village » et « L'Heure Joyeuse » qui renforcent l'engagement social de l'établissement.

La partie Wallonie-Bruxelles exprime sa volonté de voir le volet social davantage renforcé. Diverses pistes pourraient être exploitées.

Une seconde école ouvrira ses portes à Rabat en septembre 2018 et le Ministre-Président Rudy Demotte a posé la première pierre du chantier en janvier 2017.

Charte d'Enseignement de la langue et de la culture d'origine

La Charte de Partenariat entre la Communauté française de Belgique et le Royaume du Maroc pour la période 2017-2022, relative au programme d'ouverture aux langues et aux cultures est en cours de signature par les autorités compétentes du Ministère de l'Enseignement Obligatoire de la Fédération Wallonie-Bruxelles et par l'autorité gouvernemental chargé de l'éducation nationale au Maroc.

Cette nouvelle Charte traduit la volonté commune de la Fédération Wallonie-Bruxelles et du Royaume du Maroc de poursuivre, développer et faire évoluer favorablement le Programme de la langue arabe et de la culture marocaine en l'adaptant au contexte actuel et aux objectifs généraux de l'éducation des deux pays dans la perspective de renforcer leur coopération et leur partenariat aux niveaux culturel et scolaire.

Entente entre les Parlements de la Fédération Wallonie-Bruxelles et de Wallonie et la Chambre des représentants du Royaume du Maroc

Des relations privilégiées se sont nouées entre le Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles et la Chambre des représentants du Royaume du Maroc suite à la signature d'une Entente le 3 février 2003. Des rencontres entre parlementaires ont lieu de manière régulière soit à Rabat soit à Bruxelles. Le Président de la Chambre des représentants du Royaume du Maroc, Monsieur Habib El Malki a été reçu en juillet 2017 au Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles, à l'invitation de son Président M. Philippe Courard.

Le Parlement de Wallonie a également reçu en juillet 2017, la visite de M. Habib El Malki, Président de la Chambre des Représentants du Royaume du Maroc.

Afin de concrétiser les liens d'amitiés forts qui unissent le Maroc et la Wallonie, M. le Président El Malki a invité M. le Président André Antoine à se rendre prochainement en visite officielle au Maroc pour préciser les contours d'un accord de coopération entre les deux assemblées qui pourrait être signé fin 2017. Une délégation du Parlement de Wallonie effectuera une mission auprès de la Chambre des Représentants du Royaume du Maroc du 4 au 7 décembre 2017.

WBI encourage les échanges entre femmes parlementaires en vue de renforcer la place des femmes en politique.

Accord de coopération entre la Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle et le Conseil Supérieur de l'Audiovisuel

Les deux Parties prennent acte et se réjouissent de la signature intervenue le 12 mai 2014 d'un Accord de coopération entre la Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle du Maroc (HACA) et le Conseil Supérieur de l'Audiovisuel de la Fédération Wallonie-Bruxelles (CSA) qui permet aux deux institutions d'établir entre elles les conditions d'une coopération durable sous forme d'échange d'informations sur leurs activités et leurs réglementations, de partage de bonnes pratiques en matière de régulation audiovisuelle, de conduite de recherches communes et d'éventuels échanges de personnel.

Tenant compte de l'importance de la formation et de la formation continue des ressources humaines, les deux parties sont convenues de développer la coopération entre leurs organismes chargés de la formation en métiers de l'audiovisuel et du cinéma. A cet effet, la partie marocaine, à

savoir, l'Institut Supérieur de l'Information et de la Communication, souhaiterait programmer de nouvelles actions pour la période 2018-2022, axées sur les questions de la diversité, la place de la femme dans les médias marocains et belges, la politique comparée, les médias et la migration, le multiculturalisme, et d'autres projets d'aspect technique (le data-journalisme, le web-journalisme...). Wallonie-Bruxelles accordera une attention particulière aux demandes formulées par la Partie marocaine.

Coopération en matière de Kafala et d'Adoption

La Direction de l'Adoption du Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles - Autorité centrale communautaire (ACC) a effectué une mission au Maroc en octobre 2014.

Les deux Parties se réjouissent de la poursuite de l'excellente collaboration entre l'Autorité Centrale Communautaire de Wallonie-Bruxelles et les Autorités judiciaires et administratives du Royaume du Maroc en matière de Kafala et d'adoption. Les deux Parties soutiendront la poursuite de ces échanges d'informations et de bonnes pratiques dans ce domaine dans le respect des législations et procédures respectives.

Cette coopération se concrétise également à travers des contacts réguliers entre l'Autorité centrale communautaire et la Ligue marocaine pour la protection de l'enfant (LMPE).

Le programme de bourses de WBI

La Partie Wallonie-Bruxelles signale par ailleurs à la Partie marocaine que dans un contexte de mobilité et de mondialisation accrues, un programme de bourses d'excellence offertes sur une base mondiale est mis en place depuis 2008 par Wallonie Bruxelles International (WBI). Ces bourses viennent en appui au développement des pôles de compétitivité (sciences du vivant, agro-industrie, aéronautique-spatial, génie mécanique, transport-logistique, technologies environnementales) déterminés par le Plan Marshall 2.Vert de la Wallonie (www.planmarshall2vert.wallonie.be).

Ce programme a entre autres pour objectifs :

- l'acquisition de connaissances et d'expertises au service des universités ;
- le transfert de compétences universitaires et de recherche ;
- le renforcement de la coopération interuniversitaire ;
- le développement de la mobilité des doctorants et des chercheurs de niveau postdoctoral, notamment dans un souci d'accroissement des compétences et des aptitudes linguistiques.

Dans ce cadre, Wallonie-Bruxelles octroie notamment des bourses à des doctorants ou chercheurs étrangers désireux d'effectuer des recherches postdoctorales dans l'une de ses universités, et ce, prioritairement dans les domaines et secteurs reliés au Plan d'actions prioritaires mentionné ci-dessus.

Les candidatures sont à introduire directement par les candidats auprès de Wallonie-Bruxelles International (WBI). (www.wbi.be/etudierouenseigner)



Fonds de mobilité Maghreb

Wallonie-Bruxelles International créera en 2018 un fonds d'aide à la mobilité en matière d'enseignement supérieur et de recherche concernant le Maghreb afin de favoriser la mobilité des membres du personnel des institutions d'enseignement supérieur et de recherche de la Fédération Wallonie-Bruxelles ou du Maghreb en vue de soutenir l'émergence de nouvelles collaborations favorables à leur développement international.

Les principes qui régissent les modalités de prise en charge des mobilités à l'accueil en FWB sont ceux qui sont convenus en commission mixte avec les pays partenaires concernés.

L'objectif du fonds est la mobilité des membres du personnel des établissements d'enseignement supérieur et de recherche (EESR) :

- de la Fédération Wallonie-Bruxelles en direction d'un ou plusieurs EESR du Maghreb ;
 - du Maghreb en direction d'un ou plusieurs EESR de la Fédération Wallonie-Bruxelles ;
- en vue de favoriser une relation partenariale sur le moyen et long termes, conformément aux objectifs de coopération académique et scientifique envisagés ou en voie de réalisation avec les pays partenaires.

Il vise les types de missions suivantes :

- enseignement, recherche et innovation ;
- manifestation susceptible d'accroître la renommée de l'établissement d'enseignement supérieur ou de l'institution de recherche ;
- participation à un programme de collaboration bilatérale ou multilatérale avec des partenaires de la région ;
- mise en place de projets susceptibles de bénéficier de financements européens et internationaux ;
- projets de valorisation et de transfert technologique

Un appel à candidature aux Universités et Hautes Ecoles a été lancé fin novembre en vue d'établir un programme d'échanges.

Les deux parties ont décidé de réserver un certain nombre de moyens sous forme de missions et de séjours devant permettre le développement des échanges institutionnels.

Soutien à la production cinématographique

Les deux Parties souhaitent réaffirmer tout l'intérêt qu'elles portent à l'Accord de coproduction cinématographique signé le 16 février 2000 entre le Centre cinématographique marocain et le Centre du cinéma et de l'audiovisuel de la Communauté française de Belgique (Fédération Wallonie-Bruxelles) et leur volonté d'en redynamiser la mise en œuvre.

Parallèlement, et comme en a convenu le Ministre-Président lors de sa mission de mars 2015, la Fédération Wallonie-Bruxelles assure la Partie Marocaine de sa disponibilité à partager avec elle son expérience des dispositifs de « tax shelter » et examinera la meilleure façon de la soutenir dans l'élaboration de projets d'incitants fiscaux dans le domaine de la culture, et en particulier, le cinéma. Elle souligne par ailleurs que le système belge en la matière est en cours d'adaptation pour s'ouvrir davantage aux projets fondés sur des accords de coproduction.

La Coopération bilatérale indirecte

Les programmes annuels de (co)financement des ONG et des autres acteurs de solidarité internationale de Wallonie-Bruxelles sont destinés aux pays partenaires de coopération. Chaque année, ils font l'objet d'un appel à projet.

Ils augmentent les moyens budgétaires engagés annuellement par WBI dans le cadre de la programmation bilatérale triennale arrêtée avec le gouvernement. Concernant 2017, les projets introduits sont à l'examen. Cf. annexe 6.

Au-delà de la coopération bilatérale directe entre le Maroc et Wallonie-Bruxelles, la partie Wallonie-Bruxelles rappelle l'existence d'autres projets mis en œuvre au Maroc sur base d'autres sources de financement de Wallonie-Bruxelles :

- les échanges de jeunes à travers le programme Axes Sud du BIJ (Bureau International Jeunesse) ;
- le Maroc est par ailleurs éligible pour les projets de développement dans le secteur de l'eau portés par des acteurs non gouvernementaux et présentés au financement du Fonds wallon de solidarité internationale pour l'eau ;
- le programme Fast Start en suivi de l'Accord de Copenhague sur les changements climatiques.

Accord de coopération avec l'Association pour la Promotion de l'Education et de la Formation à l'Etranger (APEFE)

L'ancien programme concernant l'appui à l'entrepreneuriat féminin couvrait la période 2013-2016. Avec le programme Min Ajliki 2013-2016, l'APEFE innovait en s'attaquant d'une part à l'auto emploi et d'autre part à la population exclusivement féminine

La stratégie de développement de l'entrepreneuriat féminin contribuait aux efforts qui se déploient à différents niveaux pour l'amélioration des conditions des femmes au Maroc et s'articulait autour du renforcement des capacités des 4 structures nationales, agissant dans des domaines liés au développement de l'entrepreneuriat au Maroc.

Le premier était le Ministère de l'Emploi représenté par le département pour la formation professionnelle (DFP). Le deuxième était l'outil de l'État en matière de promotion de l'emploi et de l'auto-emploi (ANAPEC). La troisième était l'ONG la plus importante dans le secteur de la Microfinance (Al Amana) et la quatrième l'association professionnelle des femmes entrepreneures (AFEM).

Le programme visait sur tous les aspects liés à la création d'entreprises : débutant par la sensibilisation en passant par la formation, l'accompagnement jusqu'à la création de l'entreprise. Ces actions faisaient partie des plans de développement stratégiques de ces institutions. Des entreprises ou organismes de formations bruxellois et wallons ont été actifs sur le programme.

L'atteinte de l'objectif spécifique s'est faite à travers la réalisation des activités liées aux cinq résultats suivants :

- i. La sensibilisation à l'esprit d'entreprendre a été promue dans les 3 régions de la zone du programme (Tanger-Tétouan, Meknès- Tafilalet, le grand Casablanca).
- ii. Les capacités entrepreneuriales des femmes bénéficiaires sont améliorées.
- iii. Les compétences managériales des femmes entrepreneures de la zone du projet sont améliorées.
- iv. Un système autonome de suivi, évaluation, capitalisation de l'information relative à l'entrepreneuriat féminin est opérationnel.
- v. Le management participatif a été renforcé au sein du programme.

Concernant la programmation 2017-2021, la suite de ce programme pilote prendra cours, sous le nom MIN AJLIKI 2.0. Il continuera à suivre les engagements qu'il s'était fixé durant la période 2013-2016, et innovera également dans de nombreux autres domaines :

- Il s'appliquera à l'ensemble du territoire marocain.
- Il réunira 8 partenaires autour de la convention cadre au lieu de 4 (et trois des quatre initiaux continueront à porter ce programme aux côtés de l'APEFE). Le Département de la formation professionnelle cèdera sa place au Ministère de l'Emploi et de l'Insertion Professionnelle. Il s'agit de l'ANAPEC, l'AFEM, Al Amana Microfinance, le Ministère de l'Emploi et de l'Insertion Professionnelle, Attawfiq Microfinance, le réseau Entre Elles, Maroc PME et le centre Mohammed VI de soutien à la microfinance solidaire.
- Il englobera un nouvel axe de travail lié au développement de l'entrepreneuriat social et solidaire.
- Il préconisera la digitalisation du programme : e-learning, applications web mobile, sites Internet modernisés, universités de connaissances en ligne ...
- Il ouvrira également ses portes aux hommes, lors de la première phase d'information qui précèdera celle de la sensibilisation.
- Il se concentrera plus sur la post-crédation, l'incubation, la pérennisation des entreprises, l'appui à la commercialisation, etc.
- Il tiendra compte des femmes inscrites dans le programme mais qui par la suite n'auront pas « la fibre entrepreneuriale » afin de développer leurs capacités d'employabilité via des modules de formation.

Min Ajliki 2.0 sera mis en œuvre à travers diverses activités liées à 6 résultats décrits comme suit :

1. L'esprit d'entreprendre des femmes est promu au Maroc.
2. Les capacités entrepreneuriales des femmes cibles sont améliorées (pré création et création).
3. Les capacités managériales des femmes-ciblées ont été améliorées (post création)
4. L'employabilité des femmes cibles est améliorée.
5. La digitalisation des gestions de l'info, de la connaissance et de la communication est opérationnelle au sein du programme.
6. Le management participatif et multi partenarial territorial du programme est renforcé.

Afin de garantir également le succès de cette seconde phase du programme, l'équipe Min Ajliki veillera à réunir un maximum d'acteurs régionaux et internationaux autour de ses partenaires cadres, afin d'assurer un ancrage territorial et d'élargir le spectre de ses possibilités.

A titre indicatif, le budget annuel de l'APEFE, essentiellement sur financement de la coopération fédérale (DGD), est en moyenne de 950.000 EUR par an, soit 4.750.000 EUR sur les cinq ans du Programme pluriannuel 2017-2021.

La contribution des huit partenaires du Programme Min Ajliki 2.0 est estimée à 8.400.000 euros soit 63 % du budget global.

Programme de renforcement des compétences des PME du Royaume du Maroc - Plateforme EntrePairs – APEFE

Le Royaume du Maroc est un pays partenaire prioritaire de la Wallonie et de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Au cours des dernières années, le Maroc a enregistré de bonnes performances économiques et jouit d'une forte stabilité politique. L'enjeu pour ce pays est d'amplifier le processus de transformation structurelle de son économie.

L'APEFE se propose d'accompagner ce processus de modernisation et de diversification de l'appareil productif du Royaume du Maroc.

A cette fin, elle entend déployer une initiative spécifique de soutien en faveur des MPME innovantes marocaines et de leurs structures intermédiaires d'encadrement, notamment en renforçant la coopération entre celles-ci et leurs homologues de Wallonie-Bruxelles.

Un appel à propositions sera lancé à l'adresse de ces acteurs début 2018.

Emploi

Dans une perspective de développement d'un cadre de coopération Sud-Sud, l'ANAPEC projette de développer un cadre de coopération et de partenariat avec les services Publics de l'Emploi des pays africains. Ce processus a démarré au cours d'une conférence intitulée « Quel capital humain pour les entreprises en Afrique ? » tenue à Casablanca en mai 2017. Elle a réuni des experts venus de plusieurs pays africains dont le Bénin, le Burkina Faso, le Burundi, la RDC et le Sénégal.

L'APEFE et WBI soutiendront la constitution d'un réseau d'échanges d'informations sur lequel une stratégie régionale pourra être construite.

Par ailleurs, le Ministère de l'Emploi et de l'Insertion Professionnelle souhaite lancer et coordonner une table ronde interministérielle sur l'emploi. Des experts étrangers sont invités à participer à une partie des travaux dans des groupes thématiques identifiés et apporter des éléments de benchmarking dans plusieurs problématiques prioritaires comme la régionalisation, l'intermédiation, l'adéquation de l'offre de formation avec les besoins du marché.

La Wallonie apportera son expertise en soutien à cette Politique nationale de l'Emploi.

Convention-cadre de coopération et de partenariat avec la Région de l'Oriental

La Commission communautaire française de la Région de Bruxelles-Capitale (COCOF) procédera, à l'occasion de la Grande Conférence Internationale sur la Coopération qui sera organisée début 2018 à Oujda, à la signature d'un protocole d'accord de coopération et de partenariat entre le Conseil de la Région de l'Oriental, l'Agence pour la Promotion et le Développement Economique et Social de la Préfecture et des Provinces de la Région Orientale du Royaume du Maroc. Les Parties s'efforceront de favoriser et de développer leurs relations, et ce notamment dans les domaines suivants :

- la mixité sociale, culturelle et l'approche genre
- les activités génératrices de revenu et l'économie sociale et solidaire
- la parentalité et l'accrochage scolaire
- l'accueil aux primo-arrivants

Devoir de mémoire

Les deux parties se réjouissent de la récente adoption le 22 novembre 2017 d'une résolution du Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles concernant le devoir de mémoire et ses applications pédagogiques dans l'enseignement obligatoire.

Fonction publique

La partie marocaine prend note de la volonté de la partie Wallonie-Bruxelles d'échanger les bonnes pratiques se rapportant au secteur à la fonction publique et singulièrement sur les processus de réforme administrative et sur la digitalisation de l'administration.

Délégation générale à Rabat

La partie Wallonie-Bruxelles propose d'organiser en 2019 certaines activités communes à l'occasion du 20ème anniversaire de l'implantation de la Délégation générale à Rabat.

III. VOLET ECONOMIQUE, COMMERCIAL ET TECHNOLOGIQUE

Volet économique et commercial

La Présidente de la Délégation Wallonie-Bruxelles a exposé les décisions du Gouvernement wallon en matière de soutien à l'innovation et à la recherche-développement dans le cadre du Plan d'actions prioritaires pour l'avenir wallon. Elle a également insisté sur la richesse et la progression positive des échanges commerciaux entre opérateurs économiques du Maroc et de Wallonie-Bruxelles. Cette richesse est traduite par le nombre généralement élevé de participants aux actions organisées par l'AWEX et par l'évolution de nos échanges commerciaux, en particulier les exportations wallonnes.

Activités commerciales

L'AWEX a décidé de poursuivre, voire même d'intensifier les efforts fournis, notamment à travers son bureau économique localisé à Casablanca. Un bureau dont l'action au profit des entreprises wallonnes et bruxelloises est particulièrement appréciée. En conséquence, l'AWEX a décidé de choisir le Maroc en qualité de **marché-cible pour l'année 2018**. Concrètement, le Maroc fera l'objet d'une attention toute particulière pendant l'année 2018 et l'offre de l'AWEX sera considérablement renforcée au profit des entreprises et opérateurs économiques de Wallonie-Bruxelles. Cet effort ponctuel et particulièrement symbolique sera poursuivi les années suivantes.

Dossier SOFINEX

En 2003, la SOWALFIN, Société Wallonne de Financement et de Garantie des Petites et Moyennes Entreprises, la SRIW, Société régionale d'investissement de Wallonie et l'AWEX, Agence wallonne à l'Exportation et aux Investissements étrangers ont noué un partenariat pour créer la SOFINEX, Société wallonne de financement de l'exportation et de l'internationalisation des entreprises.

Le Maroc est depuis lors l'un des partenaires principaux de la SOFINEX. De nombreuses entreprises wallonnes participent directement à des projets ou au titre de sous-traitants dans des projets importants. Le Maroc fait partie de la liste des pays éligibles à la Ligne Fonds Pays Émergents.

Les interventions de SOFINEX peuvent prendre plusieurs formes :

- Une aide sous forme de don de 35% conformément aux règles de l'Arrangement OCDE ;
- Une garantie sous forme d'un crédit bancaire octroyé par une banque belge dans le cadre d'un projet au Maroc ;
- Des prêts pour la création d'entités juridiques.

IV. ÉVALUATION DU PROGRAMME DE TRAVAIL 2015-2017

Les Parties ont globalement mis en œuvre avec succès l'important programme de travail approuvé par la VIème session de la Commission mixte qui s'est tenue à Rabat les 31 mars et 1 avril 2015. Une évaluation a été organisée en février 2017 à Rabat sous l'égide du Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération Internationale. Le compte-rendu de cette réunion est joint en annexe 3. Une évaluation finale va aussi être opérée sur base des rapports d'évaluation des porteurs de projets et du tableau de bord d'exécution du programme.

V. LE NOUVEAU PROGRAMME DE TRAVAIL 2018-2022

A. Introduction

Le Programme de travail avec le Royaume du Maroc couvrira la période 2018-2022.

Les priorités proposées s'inspirent des orientations du partenaire marocain et des priorités figurant dans la Note de Politique Internationale (NPI3) des Gouvernements de la Communauté française et de la Wallonie.

L'approche, pour arriver à des propositions dans ce Programme de travail 2018-2022, a consisté en l'identification des grands défis du Gouvernement du Royaume du Maroc, définis notamment par les grandes orientations définies par Sa Majesté le Roi Mohammed VI ainsi que les Plans nationaux d'action des ministères concernés, afin de proposer une contribution à ces grands défis en y mobilisant nos opérateurs.

Le travail de reformulation de la politique de coopération consiste donc pour WBI, en convergence avec l'APEFE, à identifier des STRATEGIES-PAYS, en partenariat avec les pays partenaires prioritaires. WBI a ainsi proposé aux partenaires marocains de jeter les bases d'une réflexion stratégique qui se traduirait par la mise en œuvre de priorités définies par les deux Parties et présentées comme telles aux opérateurs lors de l'appel à projet.

Ces priorités tiennent compte également des orientations précisées lors de la réunion d'évaluation à mi-parcours.

Les parties entendent :

- Développer, entre elles, une coopération globale porteuse de retombées concrètes et orientée notamment sur la valorisation des ressources humaines, ainsi que le développement durable et le partenariat entre administrations, institutions, associations et opérateurs économiques.
- Etablir toutes les synergies entre les projets de coopération bilatérale qui seront menés dans le cadre de l'Accord de coopération et les programmes multilatéraux ou supranationaux développés notamment par l'Union Européenne et dans le suivi des Sommets des Chefs d'Etat et de Gouvernement des pays ayant le français en partage. Elles veilleront à utiliser toutes les possibilités offertes par ces institutions pour participer ensemble à des programmes de développement et se considèrent à cette fin comme des partenaires privilégiés.
- Faire du dialogue des cultures et des projets interculturels un axe transversal important de leur coopération.

Les actions correspondent à la volonté de développer une coopération axée sur le facteur humain et les connaissances. Elles ciblent également les Objectifs du Développement Durable en ce qui concerne notamment l'environnement durable et l'éducation. Elles tiennent compte également des orientations précisées lors de la réunion d'évaluation à mi-parcours.

Considérant les moyens tant humains que financiers dont disposent Wallonie-Bruxelles conjugués au souhait d'accroître son rôle de partenaire sur le plan de l'expertise et du renforcement des capacités locales, des synergies seront intensifiées ou recherchées tant sur le plan interne (APEFE, fonds de la coopération indirecte, administrations de WB) qu'avec les opérateurs privés et publics (CCD-ARES, Universités, Hautes écoles, ONG, Villes et Communes...).

De même, il sera veillé à assurer l'articulation des projets initiés dans le cadre de la présente coopération avec les programmes des institutions multilatérales de l'Union Européenne, de la Francophonie...

B. Les priorités

Les Parties conviennent de concentrer leurs actions de coopération autour de quatre grands axes s'inscrivant dans les priorités de leurs gouvernements respectifs, à savoir :

- 1. La formation continue des enseignants ;**
- 2. La place de la femme dans la société et son employabilité ;**
- 3. La culture solidaire et le patrimoine ;**
- 4. Le suivi de la COP 22 et singulièrement, les propositions qui présentent des technologies et solutions durables pour le climat.**

Concernant la COCOF, la priorité tendra à privilégier les partenariats avec la Région de l'Oriental ayant des liens historiques avec les populations qui ont immigré à Bruxelles, et ce, afin de valoriser l'expertise et les réseaux des opérateurs bruxellois francophones issus de la diversité installés à Bruxelles.

De façon générale, les Parties privilégieront le caractère innovant des projets, qui sera attendu, non seulement dans les projets relatifs à la recherche scientifique, mais également dans les projets d'éducation, et de formation.

Les projets du premier axe pourraient également recevoir une attention particulière s'ils répondent à des critères liés aux fils rouges de la coopération internationale de Wallonie-Bruxelles que sont le dialogue interculturel, le soutien à la société civile, l'approche genre et l'égalité des chances.

A chacune de ces priorités sectorielles, seront appliquées les dispositions suivantes :

- un resserrement du nombre de projets (dans un but de cohérence et d'impact renforcé) ;
- la recherche de partenariats (notamment financiers) permettant des synergies ;
- la coopération triangulaire avec les pays africains prioritaires pour Wallonie-Bruxelles et le Maroc suite au retour de ce dernier au sein de l'Union africaine ;
- le renforcement du dialogue interculturel (p.e. via la charte OLC) dans un but d'ouverture à l'autre, d'éducation à la tolérance et la lutte contre la montée des radicalismes et de l'extrémisme violent ;
- l'implication du Ministère chargé des Marocains résidant à l'étranger et des affaires de la migration (MRE) et singulièrement les jeunes.

Enfin une attention particulière concernera la communication autour des actions menées dans le programme de travail en cours ou à venir.

Soulignons enfin qu'une certaine harmonisation stratégique entre les projets du pourtour méditerranéen peut constituer une réelle plus-value dans le cadre des relations privilégiées entretenues par ces pays et l'Union Européenne. Elle correspond de plus à une orientation prônée par l'Union Européenne.

C. Les projets

I. Programme de formation continue des enseignants

P1 : Former des professionnels à l'accompagnement des enseignants

P2 : Appui en matière d'éducation préscolaire

P3 : Mise en place d'une formation de formateurs au profit des professeurs de français, futurs professeurs de français

P4 : Compétences renforcées pour un co-développement durable

P5 : Innovation pédagogique numérique des compétences transversales (soft skills) au service de l'employabilité des étudiants universitaires

P6 : Renforcement des compétences pédagogiques des enseignants de l'ISIC et formation en journalisme et communication pour étudiants et professionnels

P7 : Technologie, innovation et apprentissage

P8 : Modélisation d'un système expert d'analyse des données médicales trois dimensions (génétique, spatiale et temporelle) : cancer du sein

Les deux Parties ont, par ailleurs, réitéré à cette occasion, leur volonté commune de renforcer leur partenariat en matière d'éducation et de consolider les acquis, notamment dans les domaines de la mise à niveau éducative et qualification professionnelle pour l'insertion socioprofessionnelle des

jeunes non scolarisés, par l'octroi de missions thématiques dans ces domaines, notamment celui de l'éducation non formelle.

II. Programme d'insertion socio-économique des femmes

P1 : Start Up Camp

P2 : Mobilisation des connaissances et soutien à l'entrepreneuriat des femmes

P3 : Initiative d'inclusion économique et territoriale des femmes en économie sociale et solidaire

P4 : La place de la femme dans la société et son employabilité

III. Programme Culture et Patrimoine

P1 : Plateforme de développement interculturel Hainaut-Essaouira

P2 : Formation professionnelle de réparateurs d'instruments de musique

P3 : Formation artistique et culturelle belgo-marocain

P4 : Mise en place d'un festival de la photo et la vidéo dédié à la nature

P5 : Soutien à des projets artistiques ou à des initiatives favorisant le dialogue des cultures et la compréhension mutuelle

IV. Programme de suivi de la COP 22

P1 : Transfert de compétences en efficacité énergétique

P2 : Fours et plaques de cuisson innovants à l'énergie solaire photovoltaïque

P3 : Formation aux spectroscopies de l'environnement et de la nanochimie

P4 : Appui à la politique agricole d'adaptation et résistance au changement climatique

P5 : gestion durable et participative de la ressource en romarin dans l'Oriental

P6 : Accueil du public au sein du centre d'information de trois parcs nationaux : Toubkal, Al Hoceima et Ifrane

P7 : Modélisation de l'intelligence territoriale collective

P8 : Marrakech - Tournai MAP 3D

La Partie marocaine sollicite l'appui de Wallonie-Bruxelles pour accompagner le processus de la régionalisation avancée par une assistance technique et la mise en place de Systèmes d'Informations Géographiques (SIG) au niveau des entités déconcentrées. La Partie Wallonie-Bruxelles accordera une attention particulière aux demandes formulées par la Partie marocaine en ce domaine.

V. Projet COCOF

Appui à l'inclusion sociale par la mise en réseau du tissu associatif de la région bruxelloise et de l'Oriental

La description détaillée de la nature, des objectifs, des modalités et des moyens de mise en œuvre des projets retenus prioritairement pour constituer le programme de travail 2018-2022 est reprise sous forme de fiches en annexe 4.

Les dispositions générales et financières en matière de bourses de doctorat, de spécialisation, de recherche, de stage professionnel ainsi qu'en matière de missions de courte durée figurent en annexe 5.

Les Parties ont décidé de suivre attentivement l'exécution des projets retenus. A cette fin, des réunions d'évaluation seront programmées conjointement. Celles-ci pourraient déboucher le cas échéant sur une réaffectation des moyens des projets non exécutés. Par ailleurs, une réunion d'évaluation globale à mi-parcours et en fin de programme sera réalisée par les Parties.

D. Bourses de spécialisation, de recherche, de stage d'été

Offre de la Fédération Wallonie-Bruxelles

Les modalités d'attribution sont définies comme suit:

Les bourses de recherche, de spécialisation et de stage offertes par Wallonie-Bruxelles International seront exclusivement réservées aux projets de coopération mentionnés dans le présent programme de travail.

Dans le cadre de la coopération prévue au sein du présent programme et conformément à la répartition prévue au sein des articles pertinents, Wallonie-Bruxelles International accordera un contingent global de 59 mensualités se répartissant comme suit :

- 41 mensualités de recherche et de spécialisation ;
- 16 mensualités de stage professionnel ;
- 2 bourses d'été.

Les dispositions du présent programme n'excluent pas la réalisation d'autres activités dont les modalités seraient arrêtées préalablement par la voie diplomatique.

Bourses d'été

Chaque année, Wallonie-Bruxelles International allouera un quota de quatre bourses linguistiques d'été.

Celles-ci sont accordées à des diplomates, des professeurs et futurs professeurs de français en vue de participer à des stages de français dans les relations diplomatiques et didactique du français seconde langue ou français langue étrangère. La répartition est la suivante :

- 2 bourses pour les stages organisés par l'Université de Mons-Hainaut ;
- 2 bourses pour les stages organisés par l'Université de Liège.

Wallonie-Bruxelles International offrira également deux bourses de stage d'une à deux semaines pour des formations artistiques à la Royale Académie internationale d'été de Wallonie.

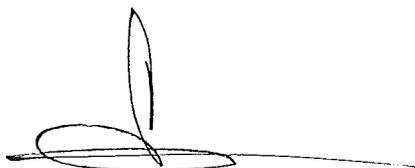
Offre marocaine

- 50 mensualités de bourse de recherche et de spécialisation par an d'un montant de 3.000 dh chacune ;
- 15 bourses par an pour les candidats qui prendront part aux cours d'arabe d'été à la Faculté des Sciences de l'Education du 1^{er} juillet. Toutefois, dans la mesure où ces cours seront organisés par ladite Faculté, les candidats à ces cours bénéficieront d'une allocation d'un montant de 2.000 dh chacun ainsi que de la gratuité des cours et devront s'acquitter des droits d'hébergement auprès de ladite Faculté.

La prochaine commission mixte permanente se tiendra à Rabat courant 2022

Fait à Bruxelles, le 29 novembre 2017, en deux originaux, en langue française, les deux faisant également foi.

Pour les Gouvernements de la Communauté française de Belgique, de la Région wallonne et le Collège de la Commission Communautaire française de la Région de Bruxelles-Capitale



Pascale DELCOMMINETTE
Administratrice générale de
Wallonie-Bruxelles International

Pour le Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération Internationale du Royaume du Maroc



Nadia EL HNOT
Directrice de la Coopération
et de l'Action culturelles
au Ministère des Affaires Etrangères et de la
Coopération Internationale

COMPOSITION DE LA DELEGATION WALLONIE-BRUXELLES

Pour Wallonie-Bruxelles International :

- Madame Pascale DELCOMMINETTE, Administratrice générale de WBI
- Monsieur Fabrice PRIMONT, Directeur
- Monsieur Alain SOUGNEZ, Chef du Pupitre Maghreb – Proche Orient
- Monsieur Motonobu KASAJIMA, Chargé de mission
- Madame Josiane KEUSER, Attachée au Pupitre Maghreb
- Madame Cécile FOUARGE, Attachée au Pupitre Maghreb

Pour la Délégation Wallonie-Bruxelles à Rabat :

- Madame Christel SCHOUWEILER, Conseillère Affaires générales et coopération, Délégation Wallonie-Bruxelles à Rabat
- Madame Houda BOUZI, Attachée à la coopération bilatérale, Délégation Wallonie-Bruxelles à Rabat

Pour la Commission communautaire française de la Région de Bruxelles-Capitale :

- Madame Mylène LAURANT, Attachée principale au Service des Relations internationales

Pour l'Association pour la Promotion de l'Education et de la Formation à l'Etranger - A.P.E.F.E. :

- Monsieur Stephan PLUMAT, Directeur

Pour l'Agence wallonne à l'exportation et aux investissements étrangers :

- Monsieur Dominique DELATTRE, Directeur du service Afrique

Pour le Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles :

- Monsieur Geoffroy LIBERTIAUX, Attaché à l'Administration générale de l'Enseignement

COMPOSITION DE LA DELEGATION MAROCAINE

Pour le Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération Internationale :

- Madame Nadia EL HNOT, Cheffe de la Délégation – Directrice de la Coopération et de l'Action Culturelles
- Madame Fouzia FATHI, Cheffe du Service du Suivi de l'Exécution des Accords, Protocoles et Programme d'Application

Pour l'Agence pour la Promotion et le Développement Economique et Social de la Préfecture des Provinces de la Région Oriental du Royaume du Maroc (Agence de l'Orientale) :

- Monsieur El Kébir HANNOU, Directeur du Pôle Développement Local

Pour le Haut Commissariat aux Eaux et Forêts et la Lutte contre la Désertification :

- Monsieur Kamal MENZOU, Chef du Service de la Coopération

Pour le Département de l'Education Nationale :

- Monsieur Tarik EL BOUZIANI, Chef du Service de la Coopération

Pour l'Institut Supérieur de l'Information et de la Communication

- Monsieur Abdelmajid FADIL, Directeur de l'ISIC – Département de la Communication

Pour le Secrétariat d'Etat chargé de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

- Madame Asma MSOUGAR, Cheffe de la Division de la Coopération Bilatérale et Multilatérale

Pour le Ministère de la Culture et de la Communication

- Monsieur Mohamed BENYAACOUB, Chef de la Division de la Coopération Département de la Culture

Pour le Ministère de l'Aménagement du Territoire National, de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Politique de la Ville

- Alia IDRISSE KAITOUNI, Cheffe de Service de la Coopération

Ambassade du Royaume du Maroc

- Monsieur Mohamed AMEUR, Ambassadeur

- Monsieur Abdelmounaim EL FAROUK, Adjoint de l'Ambassadeur
- Madame Souad EL IDRISSE EL HASSANI, Ministre Plénipotentielle

PV de la réunion du 14 février 2017 au Ministère des affaires étrangères
Bilan CMP 2015-2017

PRESENCE

Délégation Wallonie - Bruxelles

Philippe Nayer, Délégué Général
Laurence Capelle, Attachée
Christel Schouweiler et Samir Zanfoukh, Conseillers
Fabrice Sprimont, Direction Task force WBI
Alain Sougnez, Chef de service Maghreb WBI

Délégation du Royaume du Maroc

Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération
Madame Nada Bakkali Hassani, Chef de Division à la Direction de la Coopération et de l'Action Culturelles
Melle Soumaya Fath, Chef de Service à la Direction de la Coopération et de l'Action Culturelle
M. Zouheir Khalid, Chef de Service à la Direction des Affaires Européennes
M. Brahim Oufkir, Cadre à la Direction de la Coopération et de l'Action Culturelles

Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de la Formation des Cadres
Madame Asma Msougar, Cheffe de Division

Madame Hind Achachi, Cheffe de Service

Ministère de l'Education Nationale

Tarik El Bouziani, Chef de Service

Ministère de la Culture

M. Mohamed Benyyacoub, Chef de Division

Fatima Ait MHAND, Chef de Service

Mehdi Zouak, Directeur de l'INBA de Tétouan

Ministère de la Jeunesse et des Sports

Madame Herrag Nadia : Chef de Service

Ministère de Développement Social de la Femme, de la Solidarité, de la Famille et du Développement Social

Melle Mouhati Nadia : Cadre

Ministère chargé de la Communauté marocaine résidant à l'Etranger et des Affaires de la Migration

Melle Hmaoui Saloua, Cadre

Ministère de l'Agriculture et de la Pêche Maritime

M. Yassine Maach, Cadre

Haut-Commissariat aux Eaux et Forêt et de la lutte contre la Désertification

Madame Arib Nezha Cadre

PM = Partie marocaine ; PWB = Partie Wallonie-Bruxelles ; PFO = Points forts ; PFA = Points faibles

La délégation Wallonie-Bruxelles introduit les discussions avec une présentation sur la task force coopération et les nouvelles stratégies y afférent.

Enseignement supérieur

Les taux de consommation des budgets sont satisfaisants. En termes de résultats, voici ce qu'on peut en retirer globalement pour 2016 :

Communication et publication : 30
Forum/séminaire/colloque : 6
Mémoires : 7
Doctorats : 11

Les résultats par projet sont disponibles dans un tableau séparé.
Un problème récurrent mentionné dans les points faibles des projets était la réduction des per diem à 80 EUR pour couvrir l'ensemble des dépenses, dû à une réduction budgétaire en 2016.
Le problème a été réglé depuis lors, le service de WBI ayant donné son accord pour repasser sur le mode de fonctionnement précédent (pris en charge de l'hôtel + per diem).

Projet : 1.4 : « Mutualisation des ressources FLE, appui à l'enseignement du FLE entre les universités marocaines. »

2016 : 5/7 missions en Belgique et ¾ au Maroc+2 mois de stage
1 communication réalisée (Mohammed 1^{er}) +1 publication en cours sur le TIC enseignement français
Participation au congrès mondial des professeurs de français à Liège

PM :

PFO : bon travail collaboratif + implication des collègues

PFA : budget ;

PWB :

PFA : difficulté de décentraliser ce qui se fait à Oujda vers les autres universités.

PFO : Satisfaction de l'opérateur WB.

Projet 1.5 « Ingénierie pédagogique et scientifique de FLE pour l'enseignement supérieur. »

Bonne réalisation des missions

PM :

PFO :

Mise en place d'une équipe interuniversitaire entre les différents établissements de l'université Hassan 1er ; Mise en place d'une équipe de recherche entre partenaires de Belgique et du Maroc ; Capitalisation des résultats de la recherche-action ; Partage des idées et des projets avec d'autres institutions universitaires nationales et internationales.

PFA :

Assiduité des étudiants nouvellement inscrits en Faculté ; Chevauchement de la mission avec la rentrée universitaire

PWB : réorientation des objectifs du projet nécessaire par exemple vers la digitalisation des outils à destination des étudiants. Meilleure diffusion nécessaire des résultats avec appel à publication.

Projet 1.6 : « Contribution au renforcement de l'enseignement de la gestion de la qualité des aliments dans le cadre du Master agro-alimentaire. »

PM :

PFO : bonne réalisation

PFA : retard dans les financements au niveau universitaire marocain

PWB : satisfaction. Travailleront plus sur les curriculum en 2017. Bonne communication des partenaires

Projet 1.7 : « Expertise en analyse de mouvement clinique et bilan fonctionnel dans le cadre de la revalidation physique. »

Les partenaires ont décidé d'arrêter car le projet car n'a pas obtenu le financement de l'ARES CCD.

Projet 1.8 : « Etudes comparées des Francophones transversales Europe-Maghreb-Machrek. »

PM :

PFO : Grande synergie entre les deux équipes ; Projets de publication ; Mise en place des modules de littérature francophone. Bonne réalisation des missions.

Projet 1.11 : « Renforcement des méthodes pédagogiques d'accompagnement à l'entrepreneuriat. »

PM : pas reçu de bilan

PWB : soutien à l'APEFE : voir si notre participation est encore utile...

Remarque Projet APEFE validé pour une durée de 5 ans : on passe de 4 à 8 partenaires marocains (avec un budget de 3 millions et demi on passe à 12 millions d'euros pour les 5 prochaines années)

Projet 1.12 : « Mise en œuvre d'un dispositif d'orientation au sein de l'université. »

PM

N'a pas reçu de bilan mais le partenaire a demandé que l'on reporte les moyens 2016 en 2017.

Possible du côté marocain

PWB : mission de M. Dufromont fin février – voir avec lui à ce moment-là pour discuter des perspectives du projet. Concertation prévue avec MES suite à cette mission.

Projet 2.3 : « Etude de réhabilitation de deux stations d'épuration et mise en place d'un pôle de compétence. »

PM

PFO : Bonne réalisation

PFA : Ne peuvent pas utiliser la licence WEST de Liège

PWB

PFO : La station d'épuration d'Ata Ouia a reçu 400 000 eur

PFA : Nombre limité de doctorants

- ➔ Possibilité de réaffectation des moyens sur achat de la licence WEST pour les marocains via un arrêté de subvention

Projet 2.4 : « Caractérisation et valorisation des projets de l'amandier dans la région de l'Oriental »

PM

PFA toujours problème financier (mais réglé)

PWB

PFO : Les partenaires se voient souvent car la partenaire wb vient souvent à Oujda dans le cadre de l'ARES

Projet 2.7 : « Caractérisation des céramiques utilisées dans les monuments historiques de la région de Marrakech en vue d'une bonne restauration. »

PM

Pas de remarques particulières (ni du côté WB)

Projet 2.8 : « Elaboration de nouveaux complexes hétérocycliques à base d'acides carboxyliques à visée thérapeutique. »

PM

Pas de remarques particulières

PWB

Partenaire satisfait

Perspectives

PM (MES)

- Souhait de reconduire le programme

- Remise d'un draft avec dates de référence prochain appel sous réserve de la note d'orientation de WB
- Durée de séjour : ne pas faire de séjour trop long (max 7 jours de manière générale quitte à venir plus souvent)
- Spécifier les bourses et leurs spécificités
- Retirer les bourses de spécialisations du cahier de projet car longue durée
- Prévoir de recevoir les prévisions de calendrier pour chaque projet – Date limite au 31 décembre avec planification pour l'année suivante

PWB :

Souhait de catégorisation de projet

- 1.4-4.5-1.8-1.11- (1.12) – en mesure d'apporter des réponses en terme de stratégie à nos gouvernements

Du mal à trouver un fil rouge même si on comprend que l'importance aussi est le contact entre nos universités.

2 axes différents à définir :

- 1 axe avec les affaires étrangères

Attention aux axes prioritaires trop nombreux pour risque de saupoudrage

1.4 : projet ifadem : initiative de formation à distance des maitres : écoles belges outils important pour tout le monde : attachement à la mixité sociale et aux retombées possibles pour les écoles marocaines

1.5 aspect de digitalisation : fédérer les opérateurs d'un même secteur

1.8 Pense à la connexion entre les villes

1.11 lien avec l'apefe : signature de la convention min ajliki le 15 mars

1.12 soucis d'individualisation de la coopération côté wallon

- 1 axe recherche et mobilité chercheurs

1.6-1.7-2.3-2.4-2.7-2.8

Faire des projets pour juste de la mobilité ?

PM (MAEC)

En accord avec la vision de PWB : notamment dans :

- la formation des maitres,
- la lutte contre le radicalisme
- retour du Maroc à l'UA - coopération triangulaire avec la WB sud-sud-nord

Autres remarques

DWB :

- Réfléchir sur une communication des projets pour les faire connaître
- Francophonie passe au second plan- Les français passent devant, prennent beaucoup de place par rapport aux autres.
- Exemple 1.8 : beau projet qu'on pourrait maximiser → manque de lecture chez les jeunes (pq pas faire un projet de manière transversale)

MES :

- Accent sur le partenariat public-privé
- Accent sur l'employabilité
- Participation conjointe aux appels à projet H2020 et Erasmus +
- Organisation de forum – workshops

Education nationale

Peu de commentaires de la part du Ministère marocain.

Projet 1.1 : « Appui en matière d'éducation préscolaire »

PM

PWB Nombre de personnes limitées mais changement constaté

Projet 1.2 : « Renforcement du pôle pédagogique par l'amélioration des curricula et du dispositif d'évaluation »

PWB Répond à une de nos priorités puisque décrochage scolaire important

Projet 1.3 : « Formations en pédagogie interculturelle. »

PM : Dispositif en cours de finalisation

Bilan et perspectives

Bilan positif

(Convention existante de partenariat pour le projet 1.2 : la PWB demande d'en obtenir une copie).

PWB

Projets intéressants car il s'agit de coopération directe entre administration

Les services se renforcent mutuellement

Aussi IFADEM pour enseignement primaire

Fédérer autour d'un axe

(éducation non-formelle par exemple → entrepreneuriat féminin, lutte antiradicalisme etc)

Aucun représentant de la formation professionnelle.

Ministère de la Culture

PM

Satisfait mais quelques petits problèmes .

Réfléchit si on reconduit même projets ou d'autres, les projets non clarifiés au moment de la CMP ont posé des problèmes. Éviter cela même si on les poursuit.

Deux projets ont fait l'objet de commentaires spécifiques :

Projet 1.10 Formation professionnelle de réparateurs d'instruments de musique : Un projet qui marche bien mais quelqu'un n'a pas voulu terminer la formation : accordeurs n'existent quasi pas au Maroc.

Un accordeur qui a suivi la formation travaille déjà → résultat concret

Projet 1.20 Echanges pédagogiques entre l'Académie des Beaux-Arts de Tournai et l'Institut National des Beaux-Arts de Tétouan.(INBA) :

L'académie des beaux-arts renseigne au niveau études supérieur à la BD (unique au Maroc) et organise un festival. La BD évolue vers l'animation, c'est donc un secteur important.

Les missions de 2015 ont été quasiment réalisées mais en 2016, les dates coïncidaient avec les attentats et le projet fut bloqué.

Selon eux, ils n'ont pas pu suivre les collègues belges à la même vitesse.

Ils émettent le souhait de rediriger le projet vers l'animation.

Ils mettent en avant le problème de l'édition car pas d'éditeur spécialisé au Maroc. Du 10 au 14 mai (visite de la DWB à cette occasion). Ministère culture : mis à disposition des montants de subventions de 10 000 euros pour la création et l'impression de BD. De 2014-2016 une vingtaine de projet ont été soutenus en majorité des étudiants de l'INBA.

PWB : Le partenaire WB attend des clarifications pour les missions suivantes remplaçant celles des attentats.

Secteur de coopération intéressant, il recouvre l'apprentissage, la formation d'artistes, l'édition du livre et d'animation (côté commercial + côté culturel). Idée de participer à l'édition 2017 avec le CBBB. Idées : Renforcer la coopération avec d'autres partenaires (ex : les français qui considèrent que Tétouan est le berceau de la BD). Imaginer des possibilités de triangulation avec les pays d'Afrique.

Perspectives

Création de résidence d'artistes et les faire fonctionner avec notre collaboration et aussi des africains. Ils voudraient mettre en place une *Résidence des écrivains* pour le prochain programme et des formations de techniciens de théâtre éclairage et son pour le Théâtre Mohammed 5 (inclure éventuellement des formations dans le cadre de la CMP au sens plus large → Culture solidaire).

Travailler avec Unesco : patrimoine immatériel

Soutien du livre jeunesse

Numérisation et digitalisation

Ministère de l'Agriculture

Projet 2.6 : « Application des biotechnologies pour la sauvegarde et la valorisation de l'arganier »

Le projet n'a pas démarré. Il aurait dû être plus suivi et voir ou était le problème. Tout le monde s'accorde sur son extrême importance.

Projet 2.5 : « Renforcement des systèmes de prévision de rendements des cultures ».

PWB : problème au niveau des doctorants qui n'ont pas pu utiliser les bourses

Projet 2.9 : « Impact des changements climatiques sur la subéraie de la Maamora. »

Ce projet n'était pas coordonné par l'agriculture

Le bilan est assez mitigé pour l'ensemble des projets. veiller à ce que les ministères s'assurent du bon suivi de leur propre projet

Ministère de la Communication

Projet 1.9 Echanges pédagogiques ISIC / IHECS.

Isic et ihecs : bonne formation très appréciée de part et d'autres : souhait de prolongation

Ministère de la solidarité, de la femme, de la famille et du développement social

Projet 1.16

Déplacement prévu en mars 2017.

Voudrait plus de projets lié à la communauté marocaine...très dommage qu'il n'y ait rien en plus.
(300 000 marocains rien qu'à Bruxelles)

Perspective

Lois travailleurs sociaux

Intégration enfants handicapés

Femmes handicapées

Agence de l'oriental

Projet 1.17 Création d'une structure d'accueil pour étudiants déficients visuels dans le cadre de l'enseignement inclusif au niveau universitaire.

Projet 1.18 Mise en réseau du tissu associatif et appui à l'approche participative en y intégrant la dimension multiculturelle avec la région de l'Oriental.

Projet a démarré en 2016 mais à cause des attentats a pris du retard.

Maintenant se déroule normalement

Ministère de la Jeunesse et des sports

Projet 1.22 Jeunesse – Formation

Perspective : sport féminin, de haut-niveau : échange d'équipe sportive,

Médecine du sport : stage de formation de médecin para-médicaux et lutte anti-dopage

Jeunesse : échange entre associations

Femme : insertion des femmes en PME

Haut-commissariat aux eaux et forêts et à la lutte contre la désertification

Projet 2.2 Appui à la mise en place de la Maison de la Cédraie.

Un échange est en cours pour l'élaboration d'un business plan pour que la maison puisse fonctionner. Elle sera donc prête à être exploitée bientôt. Une visite d'une délégation marocaine au *Festival nature-Namur* en octobre. Une convention serait en signature avec ULG, à vérifier.

FICHES PROJETS

- I. Formation continue des enseignants
- II. Insertion socio-économique des femmes
- III. Culture et Patrimoine
- IV. Suivi de la COP 22
- V. Projet Commission Communautaire française
de la Région de Bruxelles Capitale / Région de
l'Oriental

I. Formation continue des enseignants

Programme de formation des enseignants

P1 : Former des professionnels à l'accompagnement des enseignants

Coordonnateur WBI

Wallonie-Bruxelles International

Coordonnateur marocain

Ministère des Affaires Etrangères et de la
Coopération Internationale
Département de l'éducation Nationale

Opérateur CFB/RW

Haute Ecole Leonard de Vinci
J.-P. GUYAUX

Opérateur marocain

Centre Régional des Métiers de l'Enseignement et
de la Formation – Casablanca

Objectifs généraux

Le projet entre dans le cadre du processus d'accompagnement dans les établissements scolaires conformément aux souhaits du Conseil supérieur de l'Education, de la Formation, de la Recherche scientifique (CSEFRS : vision stratégique 2015-2030) et du plan d'action actuel du Ministère de l'Education nationale, de la Formation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique.

Objectifs spécifiques

Ce projet a pour objet l'amélioration et le perfectionnement des pratiques enseignantes dans le contexte de l'enseignement primaire et secondaire par un accompagnement de proximité.

L'accompagnement des enseignants par des professionnels experts outillés est dans le contexte marocain une priorité.

L'accompagnement se centrera sur les enseignants novices qu'ils soient contractuels ou lauréats des CRMEF.

La proposition se décline en deux étapes :

- formation de formateurs d'accompagnateurs à l'échelon régional ;
- formation d'accompagnateurs à l'échelon provincial.

Résultats

Les résultats attendus du projet sont :

- R1 : Choix de l'équipe des formateurs ;
détermination de l'agenda des formations.
- R2 : Certification de 30 formateurs d'accompagnateurs ;
production d'un dispositif de formation d'accompagnateurs de 3 jours.
- R3 : Mise en place d'un dispositif régional de formation d'accompagnateurs ;
recrutements des candidats à la formation ;
détermination de l'agenda des formations de 3 jours à organiser ;
organisation de la logique des 120 groupes de formations à organiser (30 formateurs –
4 formations de 3 jours.

Moyens

Déplacement au Maroc

2018: 3 missions de 7 jours maximum
2019: 2 missions de 7 jours maximum
2020: 1 mission de 7 jours maximum
2021: 1 mission de 7 jours maximum
2022: 1 mission de 7 jours maximum

Déplacement en Fédération Wallonie-Bruxelles

2018: 1 mission de 7 jours maximum
2019: 10 missions de 7 jours maximum

Autre

Appui à la réalisation du projet

Ces moyens devront être confirmés par une première mission de mise en oeuvre

Type de projet

Nouveau projet

I. Programme de formation continue des enseignants

P2 : Appui en matière d'éducation préscolaire

Coordonnateur WBI

Wallonie-Bruxelles International

Opérateur CFB/RW

Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles
V. BRISON
Haute Ecole Provincial de Hainaut – Condorcet

Coordonnateur marocain

Ministère des Affaires Etrangères et de la
Coopération Internationale
Département de l'Education Nationale

Opérateur marocain

Département de la coopération et de la
promotion de l'enseignement scolaire privé
N. RAHMANI

Objectifs généraux

Ce projet entre dans le cadre de la vision stratégique 2015-2030 de la réforme du système d'éducation et de formation de Conseil supérieur de l'Education, de la Formation et de la Recherche scientifique (CSEFRS) ainsi que du Plan d'action du Ministère de l'Education national, de la Formation professionnelle, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique.

Objectifs spécifiques

Ce projet est le prolongement des quatre projets précédents insérés dans les quatre programmes de coopération dont les actions ont bénéficié au domaine du préscolaire, par la mise en place des équipes régionales et locales de formateurs/encadreurs, entièrement dédiés au préscolaire : leur mission principale est de préparer les éducatrices et les éducateurs à prendre en charge les classes d'enseignements préscolaire.

Les objectifs spécifiques de ce nouveau projet portent sur

- l'acquisition, par les encadreurs pédagogiques, des principes et méthodes caractérisant la didactique des sciences à l'école maternelle, dans le respect de la pédagogie de compétences ;
- l'acquisition, par les encadreurs pédagogiques, des savoir-faire et compétences relatifs à la formation des éducatrices préscolaires dans le domaine scientifique, et notamment :
 - * la capacité à définir des savoirs, aptitudes ;
 - * la capacité à concevoir des centres de ressources ;
 - * la capacité à accompagner.

Résultats

Les résultats attendus des étapes de ce projet sont :

- R1 : Elaboration des plans d'action en matière d'acquisition des savoirs faire et compétences relatifs à la formation des éducatrices préscolaires.
- R2 : Mise en œuvre des plans d'action arrêtés par la formation chaque année de 6 encadreurs (inspecteurs, conseillers pédagogiques, coordinateurs de centres de ressources).
- R3 : Les formateurs seront capables de construire des formations relatives à la didactique des sciences et d'évaluer leur impact sur les éducatrices préscolaires. Ils devront construire un document pour évaluer les éducatrices sur le terrain.

Moyens

Déplacement au Maroc

3 missions annuelles de 7 jours maximum

Déplacement en Fédération Wallonie-Bruxelles

6 missions annuelles de 7 jours maximum

Autre

Appui à la réalisation du projet

Type de projet

Reconstruction

I. Programme de formation continue des enseignants

P3 : Mise en place d'une formation de formateurs au profit des professeurs de français, futurs professeurs de français

Coordonnateur WBI

Wallonie-Bruxelles International

Opérateur CFB/RW

Université de Liège
J.-M. DEFAYS, Directeur

Coordonnateur marocain

Ministère des Affaires Etrangères et de la
Coopération Internationale
Secrétariat d'Etat chargé de l'Enseignement
supérieur et de la Recherche scientifique

Opérateur marocain

Université Mohammed 1^{er} – Oujda
K. JAAFAR, Professeur

Objectifs généraux

Ce projet rentre dans le cadre du Plan stratégique 2015-2030 du Conseil supérieur de l'Education, de la Formation et de la Recherche scientifique ainsi que du plan actuel du Ministère de l'Education nationale, de la Formation professionnelle, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique.

Objectifs spécifiques

Après la création de matériel en ligne et mutualisation des ressources existantes entre diverses universités qui nous ont occupés des dernières années, les partenaires envisagent la mise en place d'une formation de formateurs au profit des enseignants ou futurs enseignants.

Les acquis des projets précédents seront fortement capitalisés et largement visibles à l'échelle nationale et internationale. Les formations proposées s'adresseront à un public plus large et plus diversifié.

Objectifs de ce projet :

- former des professeurs et les futurs professeurs FLE à la didactique sous forme de séminaires interactifs recouvrant les compétences de communication du FLE ;
- appuyer la formation des formateurs à la didactique du FLE ;
- les initier à l'innovation pédagogique et l'évolution des pratiques pédagogiques.

Résultats

Les résultats attendus pour ce projet sont :

- R1 : Renforcement des connaissances et des compétences des professeurs marocains en matière des méthodes et des outils didactiques, pédagogiques ou technologique.
- R2 : Renforcer la capacité à traiter des situations concrètes d'enseignement : utiliser, concevoir et faire évoluer des dispositifs en TICE et favoriser l'accès à l'auto-formation.
- R3 : Renforcer la promotion du français dans le secteur public à travers l'actualisation des connaissances dans les TICE des professeurs de français.

Moyens

Déplacement au Maroc

4 missions annuelles de 7 jours maximum

Déplacement en Fédération Wallonie-Bruxelles

4 missions annuelles de 7 jours maximum

Autre

Appui à la réalisation du projet

Bourses annuelles

2 mensualités annuelles de bourses de recherche en Fédération Wallonie-Bruxelles
2 mensualités annuelles de stages professionnels

Type de projet

Reconduction

I. Programme de formation continue des enseignants

P4 : Compétences renforcées pour un co-développement durable

Coordonnateur WBI

Wallonie-Bruxelles International

Opérateur CFB/RW

Droit et Devoir Asbl
C. BROCHE, Professeur

FOREM

B. DUFROMONT, Chargé de projet

Coordonnateur marocain

Ministère des Affaires Etrangères et de la
Coopération Internationale
Secrétariat d'Etat chargé de la Formation
professionnelle

Opérateur marocain

Office de la Formation professionnelle et de la
Promotion du Travail
S.KOHEN, Chef de division

Objectifs généraux

Ce projet s'inscrit dans le cadre du Plan Maroc vert lancé en 2008 par Sa Majesté le Roi Mohammed VI et du plan d'octroi actuel du Ministère de l'Education nationale, de la Formation professionnelle, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique.

Objectifs spécifiques

Le projet se veut le moyen pour privilégier des formations qualifiantes et/ou de verdissement susceptibles de répondre au besoin important manifesté par l'écosystème « vert ». Le projet mettra la priorité au développement des formations qualifiantes qui concernent les métiers émergents dans les domaines, par exemples, énergies éolienne, la cogénération l'énergie solaire, énergie photovoltaïque et d'efficacité du bâtiment.

Une attention particulière sera donnée pour préserver les métiers classiques dans leur verdissement et les adapter au contexte et besoins du secteur.

Le projet vise donc à co-construire des référentiels métiers liés à l'écosystème des métiers verts, à former 30 formateurs, tester les outils innovants développés, co-construire un guide de bonnes pratiques par l'échange d'experts lors des ateliers, conférences, séminaires en Wallonie/Bruxelles et au Maroc (Casablanca/Oujda).

Résultats

Les résultats attendus pour ce projet sont :

- R1 : Mise en place d'un comité de pilotage impliquant la définition concrète du projet.
- R2 : Mise en place d'un cadastre des besoins en main d'œuvre dans le secteur du développement durable.
- R3 : Identification de filières de formation
- R4 : Développement des filières de formation et d'outils pédagogiques en lien avec ces filières (énergies renouvelables, gestion des déchets, efficacité énergétique, ...).
- R5 : Test des filières et des outils par la formation de formateurs de l'OFPPPT.
- R6 : Supervision à la mise en place des filières de formations à l'OFPPPT.
- R7 : Mise en place d'un processus d'évaluation interne du projet.

Moyens

Déplacement au Maroc

10 missions annuelles de 7 jours maximum

Déplacement en Fédération Wallonie-Bruxelles

10 missions annuelles de 7 jours maximum

Autre

Appui à la réalisation du projet

Type de projet

Nouveau projet

Programme de formation continue des enseignants

P5 : Innovation pédagogique numérique des compétences transversales (soft skills) au service de l'employabilité des étudiants universitaires

Coordonnateur WBI

Wallonie-Bruxelles International

Opérateur CFB/RW

FOREM

B. DUFROMONT, Chargé de mission

Droit et Devoir Asbl

B. SAMAWI, Directeur

Coordonnateur marocain

Ministère des Affaires Etrangères et de la
Coopération Internationale
Secrétariat d'Etat chargé de la Formation
professionnelle

Opérateur marocain

Université Cadi Ayyad – Marrakech

Direction du Centre d'innovation pédagogique

K.BERRADA, Directeur

Objectifs généraux

Ce projet entre dans le cadre du plan d'action du Ministère pour la mise en œuvre de la vision stratégique de la réforme du système de l'éducation, de la formation et de la recherche scientifique. Ce plan fait suite aux Hautes Instructions Royales, à la vision stratégique de la réforme 2015-2021 et du plan gouvernemental 2016-2021.

Objectifs spécifiques

L'Université Cadi Ayyad de Marrakech, comme beaucoup d'autres universités marocaines, est confrontée à la problématique des diplômés-chômeurs. Augmenter l'employabilité des étudiants en renforçant leurs compétences et l'adéquation de celles-ci avec celles requises par le marché de l'emploi est une priorité entre l'université, le monde socio-économique et l'ANAPEC.

Des outils pédagogiques innovants et des modules de formation aux compétences transversales (soft skills) seront co-élaborés et mis à disposition d'enseignants formés à leur utilisation. Le Centre d'Innovation Pédagogique et le Centre de Compétences Transversales, mis en place par l'université pour répondre à la problématique, se verront renforcés au bénéfice des étudiants. Les synergies avec d'autres universités marocaines, l'OFPP, l'ANAPEC ainsi qu'avec des centres de compétence wallons devraient permettre de garantir la justesse de l'intervention ainsi qu'une large diffusion bénéficieront les acteurs concernés.

Les actions mise en œuvre dans le projet porteront sur trois éléments :

- le développement d'outils et de méthodes pédagogiques adaptées (ex : MODOC, classe inversée, scénarios pédagogiques, mises en situation, open badges, ...)
- intégration dans les programmes / cours existants de modules de compétences transversales et soft skills (ex : projet personnel et professionnel de l'étudiant, gestion de projet, français, anglais technique, communication, ...)
- la formation des enseignants-chercheurs et des personnels concernés à l'utilisation de ces outils/méthodes et à l'enseignement des modules de compétences transversales.

Résultats

Les résultats attendus pour ce projet sont :

- R1 : Amélioration des compétences du personnel du Centre d'Innovation pédagogique et d'enseignants-chercheurs de l'Université Cadi Ayyad en matière d'élaboration de ressources numériques scénarisées.
- R2 : Elaboration de ressources numériques scénarisées pour intégration sur une plate-forme développée par le Centre d'Innovation pédagogique de l'Université Cadi Ayyad.
- R3 : Renforcement des capacités en matière d'enseignements des compétences transversales du personnel, des enseignants-chercheurs.
- R4 : Amélioration des programmes et contenus de cours portant sur les compétences transversales.

Moyens

Déplacement au Maroc

10 missions annuelles de 7 jours maximum

Déplacement en Fédération Wallonie-Bruxelles

6 missions annuelles de 7 jours maximum

Autre

Appui à la réalisation du projet

Type de projet

Nouveau projet

I. Programme de formation continue des enseignants

P6 : Renforcement des compétences pédagogiques des enseignants de l'ISIC et formation en journalisme et communication pour étudiants et professionnels

Coordonnateur WBI

Wallonie-Bruxelles International

Opérateur CFB/RW

Institut des Hautes Etudes des Communications sociales (IHECS)
J-Fr- RASKIN, Administrateur général

Coordonnateur marocain

Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération Internationale
Ministère de la Culture et de la Communication
Département de la Communication

Opérateur marocain

Institut Supérieur de l'Information et de la Communication
A. FADIL, Directeur

Objectifs généraux

Ce projet entre dans le cadre du Plan 2015-2030 du Conseil supérieur de l'Education, de la Formation et de la Recherche scientifique.

Objectifs spécifiques

Les formations ont pour but le renforcement des connaissances des enseignants de l'ISIC en mettant l'accent sur l'approche pédagogique ainsi que l'acquisition de nouvelles compétences pour les étudiants et les jeunes journalistes, en accordant une attention particulière à la population féminine.

Le projet a pour but :

- la mobilité des enseignants et le renforcement de leurs compétences pédagogiques ;
- l'acquisition par les étudiants et/ou journalistes de compétences dans de nouveaux territoires du journalisme, notamment le champ du journalisme numérique ;
- le transfert d'expertise au travers soit de formations continues, soit d'ateliers dans le cadre de cours aux étudiants/journalistes ;
- le renforcement des compétences pour assurer l'équipement d'un studio d'enregistrement audiovisuel à l'ISIC avec des technologies de pointes ;
- création d'un département de formation continue au sein de l'ISIC et jumelage avec IHECS-Academy ;
- une formation destinée principalement aux femmes-journalistes freelances, en recherches de nouvelles opportunités ;
- l'organisation de séminaires durant lesquels les journalistes et les enseignants échangent sur leurs pratiques.

Résultats

Les résultats attendus pour ce projet sont :

R1 : Renforcement des compétences pédagogiques dans les domaines visés : journalisme en ligne, presse électronique, élaboration de plateforme web, etc.

R2 : Elaboration du programme détaillé des cours concernés.

R3 : Organisation de séminaire de formation adressé aux professeurs.

R4 : Renforcement des compétences pour assurer la réalisation d'un studio d'enregistrement.

Moyens

Déplacement au Maroc

5 missions annuelles de 7 jours maximum

Déplacement en Fédération Wallonie-Bruxelles

3 missions annuelles de 7 jours maximum

Bourse

2 mensualités annuelles de stage professionnel

Autre

Appui à la réalisation du projet

Type de projet

Reconduction

Programme de formation continue des enseignants

P7 : Technologie, innovation et apprentissage

Coordonnateur WBI

Wallonie-Bruxelles International

Opérateur CFB/RW

Université de Mons
Bruno DE LIEVRE, Professeur

Coordonnateur marocain

Ministère des Affaires Etrangères et de la
Coopération Internationale
Secrétariat d'Etat chargé, de l'Enseignement
supérieur et de la Recherche scientifique

Opérateur marocain

Université Mohammed 1^{er} – Oujda
M. KADDOURI, Professeur

Objectifs généraux

Ce projet entre dans le cadre du Plan d'action actuel du Ministère de l'Education nationale, de la Formation professionnelle, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique ainsi que du Plan 2015-2030 du Conseil supérieur de l'Education de la Formation et de la Recherche scientifique.

Objectifs spécifiques

Le projet a pour objectif de former les enseignants du supérieur aux pratiques pédagogiques innovantes mettant en œuvre les outils numériques. A travers ce projet, on entend consolider les liens de partenariat existant entre la Région de l'Oriental du Maroc, pour accompagner les enseignants dans leur dynamique de changement visant à maîtriser les compétences induites par l'utilisation massive des outils numérique dans le contexte de formation.

Ce projet permettra de maîtriser des compétences relatives à la production des ressources numériques pédagogiques et leur exploitation dans les dispositifs de formation innovants.

Ce projet visera à :

- produire des ressources pédagogiques numériques qui seront intégrés à des dispositifs innovants. Ces dispositifs reposeront sur les concepts de classes inversées, d'hybridation des formations (présence-distance), du développement de l'apprentissage en autonomie des MOOC et des SPOC ;
- de rédiger un cahier des charges d'un dispositif de formation ;
- de créer une revue en ligne (arabe-français-anglais) pour former les enseignants par la recherche.

Résultats

Les résultats attendus sont du projet sont :

- R1 : Rédaction d'un guide d'introduction de l'innovation dans une formation.
- R2 : Mise en place d'ateliers de conception pédagogique d'un MOOC.
- R3 : Mise en place d'ateliers d'implémentation d'un MOOC sur une plate-forme.
- R4 : Rédaction d'un guide du pilotage d'un projet pédagogique innovant.
- R5 : Conception et mise en œuvre de capsules vidéo dans des dispositifs de formation innovants.
- R6 : Création d'une revue en ligne gratuite et autonome (en arabe, français et/ou anglais).
- R7 : Créer un groupe de chercheurs.

Moyens

Déplacement au Maroc

5 missions annuelles de 7 jours maximum

Déplacement en Fédération Wallonie-Bruxelles

5 missions annuelles de 7 jours maximum

Bourses

4 mensualités annuelles de bourses de recherche en Fédération Wallonie-Bruxelles

Autre

Appui à la réalisation du projet

Type de projet

Nouveau projet

I. Programme de formation continue des enseignants

P8 : Modélisation d'un système expert d'analyse des données médicales trois dimensions

Coordonnateur WBI

Wallonie-Bruxelles International

Opérateur CFB/RW

Université Libre de Bruxelles
H. BERSINI

Coordonnateur marocain

Ministère des Affaires Etrangères et de la
Coopération Internationale
Secrétariat d'Etat chargé de l'Enseignement
supérieur et de la Recherche scientifique

Opérateur marocain

Université Hassan II – Casablanca
T. FECHTALI

Objectifs généraux

Le projet entre dans le cadre de la mission stratégique 2015-2030 et de formation de la réforme du système d'éducation du Conseil supérieur de l'Education, de la Formation et de la Recherche scientifique (CSEFRS) ainsi que du plan d'action du Ministère de l'Education Nationale, de la Formation de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique.

Objectifs spécifiques

Le projet a pour but de construire un système expert d'analyse des données médicales trois dimensions (génétique, temporelle et spatiale) basé sur une banque de données centralisée et structurée selon les recommandations internationales de différentes organisations (ANSSI, ISO, AFNOR, etc.), permettant des études écologiques performantes, des inscriptions médicales de bons usages, une médecine prédictive personnalisée et plus globalement une gouvernance de la santé publique.

Donc à travers ce système, les partenaires pourront :

- extraire des modèles explicatifs en fonction des facteurs risques liés au cancer du sein, cela permet de centraliser tous les cas et par la suite de mieux situer la patiente dans une catégorie comportant toutes les informations utiles pour un diagnostic, un traitement, un suivi plus personnalisés ;
- établir l'étude fondée sur les résultats en mesurant le risque relatif par rapport à chaque facteur, pour la prise de mesures préventives luttant contre les facteurs de risque.

Résultats

Pour chacune des étapes, les résultats attendus sont :

Moyens

Déplacement au Maroc

4 missions annuelles de 7 jours maximum

Déplacement en Fédération Wallonie-Bruxelles

4 missions annuelles de 7 jours maximum

Autre

Appui à la réalisation du projet

Bourses

3 mensualités annuelles de bourses de recherche en Wallonie-Bruxelles

Type de projet

Nouveau projet

II. Insertion socio-économique des femmes

II. Programme d'insertion socio-économique des femmes

P1 : Start Up Camp

Coordonnateur WBI

Wallonie-Bruxelles International

Opérateur CFB/RW

Molengeek Asbl
J. OUASSARI, Président

Coordonnateur marocain

Ministère des Affaires Etrangères et de la
Coopération Internationale
Ministère des Marocains des Résident à
l'Etranger

Opérateur marocain

Startup Maroc
C. CHAMA

Objectifs généraux

Ce projet s'inscrit dans la stratégie nationale pour l'emploi que met en œuvre le Ministère de l'Emploi à travers le Plan national de Promotion de l'Emploi.

Ce plan vise notamment :

- à améliorer la participation des jeunes et des femmes dans le marché du travail ;
- à renforcer l'égalité d'accès au marché du travail et réduire les inégalités territoriales en matière d'emploi.

Objectifs spécifiques

Réaliser des « Bootcamps » de 54 heures au format Startup Weekend avec une mixité des mentors et des participants et une communication en mode roadshow (communication itinérante, plus précisément une suite de présentations de différentes natures qui sont organisés dans les deux villes. La thématique de ces « Bootcamps » sera basée sur des idées business réalisables en Europe et en Afrique du Nord.

Ces évènements d'un week-end sont centrés sur l'action, l'innovation, la digitalisation et l'éducation.

Les objectifs sont :

- mettre en relation les entrepreneurs belges et marocains afin de favoriser la création d'entreprises ;
- accompagner les startups dans l'entrepreneuriat de leurs entreprises dans le MENA/EUROPE ;
- initier les étudiants aux nouveaux concepts internationaux de création de startups ;
- faire découvrir d'autres écosystèmes startups inspirants ;
- former les étudiants aux nouveaux outils et méthodologies entrepreneuriaux via des ateliers pratiques de découverte et d'inspiration ;
- animer les universités marocaines et belges avec des évènements qui encouragent les jeunes à considérer l'entrepreneuriat comme une option de carrière ;
- mettre à disposition des jeunes un contenu multimédia e-learning en français et en arabe pour expliquer les différents concepts et outils de création de startups.

Résultats

Les résultats attendus pour ce projet sont :

R1 : Développement de l'esprit d'entreprendre chez les femmes et les jeunes.

R2 : Autonomisation des jeunes à travers la création de start-up.

R3 : Acquisition de compétences et de capacités entrepreneuriales en pré-crédation et création.

R4 : Acquisition de capacités managériales en post-crédation.

Moyens

Déplacement au Maroc

15 missions annuelles de 7 jours maximum

Déplacement en Fédération Wallonie-Bruxelles

15 missions annuelles de 7 jours maximum

Autre

Appui à la réalisation du projet

Type de projet

Nouveau projet. Ce projet entre dans le Programme MIN AJLIKI 2.0 de l'APEFE

II. Programme d'insertion socio-économique des femmes

P2 : Mobilisation des connaissances et soutien à l'entrepreneuriat des femmes

Coordonnateur WBI

Wallonie-Bruxelles International

Opérateur CFB/RW

Réseau LIEU

O. VANDE VYVER, Directeur

Coordonnateur marocain

Ministère des Affaires Etrangères et de la
Coopération Internationale
Secrétariat d'Etat chargé, de l'Enseignement
supérieur et de la Recherche scientifique

Opérateur marocain

Ecole Nationale des Sciences Appliquées – Oujda
B. ELKHEL, Professeur

Objectifs généraux

Ce projet entre dans le cadre du Plan d'action actuel du Ministère de l'Education Nationale, de la Formation professionnelle, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique ainsi que du Plan 2015-2030 du Conseil supérieur de l'Education et de la Recherche scientifique.

Le projet répond aussi au Plan national de Promotion de l'Emploi du Ministère de l'Emploi visant à améliorer la participation des jeunes et des femmes dans le marché de l'emploi.

Objectifs spécifiques

Le projet vise à soutenir la formation professionnelle en vue de faciliter l'insertion professionnelle des étudiantes et chercheuses au sein du tissu économique social.

Deux axes d'actions seront envisagés :

- La professionnalisation et la mobilisation des connaissances :

- * Tutorat/accompagnement des nouvelles structures de valorisation et de l'aide de l'entrepreneuriat des chercheuses ;
- * Partage des expertises et des outils de soutien à la valorisation de la recherche ;
- * Mise en place d'une plateforme d'échange d'outils, de méthodologie ... afin de faciliter et augmenter les échanges ;
- * Mise au point de méthodologie et des pratiques, des services et des outils exemplaires afin de soutenir l'insertion professionnelle et socio-économiques des chercheuses (développement de partenariats avec les milieux socio-économiques) ;

- La formation et la sensibilisation : proposer un programme de formations et sensibilisation à l'entrepreneuriat des étudiantes et chercheuses et à la recherche appliquée (transfert de technologies et innovation) en lien avec les besoins socio-économiques locaux.

Résultats

Les résultats attendus par le projet sont :

- R1 : Encourager les jeunes femmes chercheuses de l'engager dans la vie active.
- R2 : Contribuer à la mise en œuvre de la stratégie nationale de l'approche genre et l'égalité des changes dans les programmes de développement.
- R3 : Promouvoir les compétences entrepreneuriales féminines.

Moyens 2018-2019

Déplacement au Maroc

2 missions annuelles de 7 jours maximum

Déplacement en Fédération Wallonie-Bruxelles

2 missions annuelles de 7 jours maximum

Autre

Appui à la réalisation du projet

Bourses

3 mensualités annuelles de bourses de recherche en Fédération Wallonie-Bruxelles
3 mensualités annuelles de bourses de stages professionnels

Type de projet

Nouveau projet

II. Programme d'insertion socio-économique des femmes

P3 : Initiative d'inclusion économique et territoriale des femmes en économie sociale et solidaire

Coordonnateur WBI

Wallonie-Bruxelles International

Opérateur CFB/RW

Province de Hainaut – Direction Générale des Enseignements
M.-P. DECOSTER, Chargée de mission

Coordonnateur marocain

Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération Internationale
Ministère du Tourisme, du Transport aérien et de l'Economie sociale

Opérateur marocain

Direction de la Promotion de l'Economie sociale

Objectifs généraux

Ce projet entre dans les orientations générales du Conseil Economique Social et Environnemental en matière d'économie sociale et solidaire ainsi que du Plan National de Promotion de l'Emploi du Ministère de l'Emploi

Objectifs spécifiques

Ce projet vise l'échange de pratiques significatives, à travers des missions ciblées, de visite d'apprentissage et d'expertise, de formations spécifiques, d'ateliers interactifs et de réalisations sur terrain.

Il cible le renforcement des capacités professionnelles des femmes qui encadrent le secteur de l'économie sociale en entrepreneuriat social ainsi que l'autonomisation des femmes porteuses de projets de l'ESS et des dirigeantes de coopératives. Il vise aussi la formation continue des membres encadrant l'entrepreneuriat social, et le partage pédagogiques des expériences belges et marocaines dans le domaine de la gestion de projet et de l'ESS. Ceci avec la mise en place de techniques spécifiques environnementales comme la diversification des productions textiles.

Le projet a pour objectifs de :

- doter les femmes de qualifications professionnelles, d'outils financiers, et de méthodes expérimentées en ESS (économie, sociale et solidaire), afin de renforcer leur savoir – faire pour une meilleure insertion économique dans la vie active ;
- accompagner les femmes pour la mise en place d'AGRs (autorités génératrices de revenus) tout en renforçant leurs droits ;
- former des formatrices en vue de pérenniser le projet ;
- développer les compétences managériales axées sur la conduite du changement et la piste de décision par rapport aux projets d'ESS.

Résultats

Les résultats attendus pour ce projet sont :

R1 : Renforcement des connaissances des femmes dans le domaine de l'économie sociale et solidaires (ESS).

R2 : Développement des compétences managériales des femmes dans des projets d'ESS.

R3 : Accompagnement de femmes pour la mise en place d'activités génératrices de revenus.

Moyens

Déplacement au Maroc

4 missions annuelles de 7 jours maximum

Déplacement en Fédération Wallonie-Bruxelles

4 missions annuelles de 7 jours maximum

Autre

Appui à la réalisation du projet

Type de projet

Nouveau projet – Ce projet entre dans le Programme MIN AJLIKI mené par l’APEFE

II. Programme d'insertion socio-économique des femmes

P4 : La place de la femme dans la société et son employabilité

Coordonnateur WBI

Wallonie-Bruxelles International

Opérateur CFB/RW

A identifier

Coordonnateur marocain

Ministère des Affaires Etrangères et de la
Coopération Internationale
Ministère de la Famille, de la Solidarité, de
l'Égalité et du Développement social

Opérateur marocain

A identifier

Objectifs

Le programme à mettre en place s'attarderait plus particulièrement à la lutte contre les discriminations des jeunes filles et des stratégies déjà existantes ou à créer à ce sujet dans le cadre de la Protection de l'Enfance et de l'Aide à la Jeunesse.

Objectifs spécifiques

Les objectifs du projet sont :

- étude comparative des politiques de lutte contre les diverses discrimination dont peuvent être victimes des jeunes filles à travers l'application des programmes de Protection de l'Enfance et d'Aide à la Jeunesse ;
- échanges de pratiques autour de la problématique de la lutte contre la discrimination des femmes dans les actions de Protection de l'Enfance et de l'Aide à la Jeunesse ;
- actions de formation et de sensibilisation de cadres et de professionnels de la Protection de l'Enfance et d'Aide à la Jeunesse autour de cette même problématique.

Il est envisagé de collaborer avec les ONG actives au Maroc et en Fédération Wallonie-Bruxelles en matière de lutte contre la discrimination des femmes, ainsi que des opérateurs associatifs de la Protection de l'Enfance.

Le choix de ces opérateurs devra se faire en concertation avec le Ministère de la Solidarité, de la Femme, de la Famille et du Développement Social du Royaume du Maroc et le Ministère de l'Aide à la Jeunesse en Fédération Wallonie-Bruxelles.

Moyens

Les moyens seront déterminés après la réalisation d'une mission d'instruction

Type de projet

Nouveau projet

III. Culture et Patrimoine

III. Programme Culture et Patrimoine

P1 : Plateforme de développement interculturel Hainaut-Essaouira

Coordonnateur WBI

Wallonie-Bruxelles International

Opérateur CFB/RW

Service de coopération de la Province de Hainaut
R. JEANNAUD, Chargé de projet

Coordonnateur marocain

Ministère des Affaires Etrangères et de la
Coopération Internationale
Ministère de la Culture et de la Communication

Opérateur marocain

Association Essaouira Mogador
T. OTTMANI, Président

Objectifs généraux

Ce projet entre dans le cadre du Plan exécutif du secteur de la culture 2017-2021 qui vise à donner un nouveau souffle à la scène culturelle marocaine.

Objectifs spécifiques

Le projet vise la mise en place d'une plateforme de développement interculturel entre la Province de Hainaut et la ville d'Essaouira, c'est-à-dire un moteur de création et d'échange artistique et littéraire et de promotion du dialogue interculturel auprès des publics hainuyers et souiris. Cette plateforme s'incarne dans l'organisation de résidences de création au profit d'artistes, d'écrivains et de techniciens des arts de la scène, la représentation de spectacles musico-littéraires visant à promouvoir le dialogue interculturel, et enfin des échanges d'expertises et de bonnes pratiques entre les équipes du *Festival des Rencontres Inattendues* et de l'*Association Essaouira-Mogador*. Le projet s'étale sur cinq années.

Les thèmes de la diversité des cultures ou du dialogue Orient-Occident sont l'un des fils rouges du festival « Rencontres Inattendues ».

C'est dans ce cadre que l'Asbl « Les Rencontres Inattendues », organisatrice du festival, souhaite s'inscrire comme partenaire de ce projet, afin d'accélérer les échanges et les partenariats avec le Maroc, de renforcer ses équipes et de sensibiliser son public à la thématique du dialogue interculturel.

L'Association Essaouira-Mogador organise trois festivals renommés bien intégrés dans la ville d'Essaouira : les *Andalousies Atlantiques*, le *Printemps Musical des Alizés* et *Jazz sous l'arganier*. Ces trois festivals ont été choisis pour participer aux échanges avec la Province de Hainaut et le *Festival des Rencontres Inattendues*.

Résultats

Les résultats attendus pour ce projet sont :

- R1 : Les organisateurs du *Festival des Rencontres Inattendues, des Andalousies Atlantiques*, du *Printemps Musical des Alizés* et de *Jazz sous l'Arganier* s'accordent sur la création, le sens, les modalités pratiques et la programmation de trois spectacles communs.
- R2 : Les équipes techniques du Festival précité apprennent à installer et sonoriser les instruments de l'autre pays, à maîtriser de nouveaux outils de règle et à associer les différents types de mise en scène, renforçant ainsi également leurs capacités.
- R3 : Les artistes souiris et hainuyers des arts de la scène impliqués dans l'organisation du Festival précité apprennent à jouer avec les instruments de l'autre pays, à maîtriser de nouvelles techniques de jeu et de composition et à associer les différents styles musicaux et scéniques, renforçant ainsi également leurs capacités.
- R4 : Les textes des écrivains du Maroc et de la Fédération Wallonie-Bruxelles marquant une sensibilité pour le dialogue interculturel sont lus, interprétés et/ou déclamés dans trois spectacles musico-littéraires représentés au Maroc et en Fédération Wallonie-Bruxelles.

Moyens

Déplacement au Maroc

3 missions annuelles de 7 jours maximum

Déplacement en Fédération Wallonie-Bruxelles

6 missions annuelles de 7 jours maximum

Autre

Appui à la réalisation du projet.

Type de projet

Nouveau projet

III. Programme Culture et Patrimoine

P2 : Formation professionnelle de réparateurs d'instruments de musique

Coordonnateur WBI

Wallonie-Bruxelles International

Opérateur CFB/RW

Music Fund Asbl
C. LAROSE, Coordinatrice

Coordonnateur marocain

Ministère des Affaires Etrangères et de la
Coopération Internationale
Ministère de la Culture et de la Communication

Opérateur marocain

Conservatoire de Musique de Tétouan
M. ETTAKAL, Directrice régional

Objectifs généraux

Ce projet entre dans le cadre du Plan exécutif du secteur de la culture 2017-2021 qui vise à donner un nouveau souffle à la scène culturelle marocaine.

Objectifs spécifiques

Le projet vise à mettre en place une série d'actions visant à pérenniser un projet initié en 2012. Les réparateurs d'instruments formés à Tétouan ont atteint un bon niveau, mais ils doivent encore se perfectionner, notamment via des stages en atelier. De plus, ils ne sont suffisamment connus et reconnus au Maroc, d'où la mise en place d'un programme de sensibilisation et d'initiation dans d'autres écoles de musique du nord du Maroc. Music Fund a également identifié un besoin au niveau de la fabrication et de la réparation des ouds, tant dans le nord du Maroc qu'en Belgique. Ce volet du programme permettra l'échange d'expertise entre facteurs belges et acteurs issus de différents pays du Maghreb et du Moyen-Orient.

Le projet consiste à organiser chaque année :

- 3 sessions de formation/sensibilisation ;
- des stages de perfectionnement en atelier en Wallonie-Bruxelles en matière de fabrication / réparation de ouds chaque année ;
- 3 sessions de formations de 10 jours à Tétouan par des facteurs/réparateurs de ouds venant du Maroc, de Tunisie, de Palestine et de Wallonie ;
- 3 sessions de formation de 10 jours à Marche-en-Famenne et dans des écoles de musique/centre.

Résultats

Les résultats attendus pour ce projet sont :

- R1 : Sensibilisation des enseignants et étudiants des conservatoires de musique au bon entretien des instruments de musique.
- R2 : Information des enseignants et étudiants des conservatoires de musique de l'existence de réparateurs qualifiés d'instruments.
- R3 : Approfondir la formation des experts-réparateurs et accordeurs d'instruments de musique.
- R4 : Former des réparateurs des ouds au Maroc et en Wallonie-Bruxelles.

Moyens

Déplacement au Maroc

6 missions annuelles de 7 jours maximum

Déplacement en Fédération Wallonie-Bruxelles

6 missions annuelles de 7 jours maximum

Autre

Appui à la réalisation du projet

Bourses

4 mensualités annuelles de stages professionnels en Fédération Wallonie-Bruxelles

Type de projet

Reconduction

III. Programme Culture et Patrimoine

P3 : Formation artistique et culturelle

Coordonnateur WBI

Wallonie-Bruxelles International

Opérateur CFB/RW

Matissa Asbl

D. JAOUZI, Responsable de projet

Coordonnateur marocain

Ministère des Affaires Etrangères et de la
Coopération Internationale

Ministère de la Culture et de la Communication

Opérateur marocain

Matissa Maroc

L. ZOHIR, Responsable de projet

Objectifs généraux

Ce projet entre dans le cadre du Plan exécutif du secteur de la culture 2017-2021 qui vise à donner un nouveau souffle à la scène culturelle marocaine.

Objectifs spécifiques

Il s'agit de mettre en place sur une période quinquennale, un plan de formation artistique et culturel belgo-marocain, une formation axée sur la création des spectacles sur l'espace public avec un contenu artistique orienté sur la préservation du patrimoine musical.

Cette formation continue se fera en parallèle dans les deux pays pour aboutir à la fin de chaque année à un spectacle artistique qui sera présenté sur l'espace public marocain pour les jeunes et par les jeunes.

Le projet valorisera le savoir-faire du partenaire marocain qui est spécialisé dans la formation socioculturelle et l'employabilité des jeunes en faisant un transfert des capacités pédagogiques via la mobilité des animateurs marocains vers la Belgique (Sud-Nord). Dans un deuxième temps, les deux partenaires belges interviendront respectivement dans la prévention du radicalisme violent et la posture professionnelle en faveur de nos animateurs marocains en action dans plus de 5 villes au Maroc (Casablanca-Rabat-Sale-Asfi-Khouribga) ;

Le projet artistique en lui-même est un spectacle de 90 minutes présenté et crée par la participation belgo-marocaine avec plus de 160 participants.

Ce projet a plusieurs objectifs spécifiques à savoir :

- la mise en place d'un documentaire sur les partenaires ;
- la création d'un spectacle avec un échange des compétences ainsi que le renforcement des capacités des deux associations partenaires via des formations ;
- la sensibilisation au radicalisme religieux et à la posture professionnelle par des formations pour les formateurs marocains ;
- l'entreprenariat social et artistique ;
- l'échange, le dialogue et l'inclusion sociale des jeunes marocains et belges autour d'un projet commun ;
- la valorisation des jeunes en tant qu'artistes et formateurs.

Résultats

Les résultats attendus pour ce projet sont :

R1 : Production d'une scénographie annuelle d'environ 90 minutes par les associations partenaires.

R2 : Rédaction d'un document de sensibilisation pour l'association marocaine par l'association de Wallonie-Bruxelles.

R3 : Rédaction d'un cahier de rythmes musicaux par le partenaire marocain.

R4 : Elaboration de référentiels pédagogiques suite aux différentes formations.

Moyens

Déplacement en Fédération Wallonie-Bruxelles

2018 : 10 missions de 7 jours maximum

En 2018 un appui du Ministère marocain de la Culture et de la Communication d'un montant de 4.000EUR

Pour les autres années, les moyens seront déterminés en commun en juillet 2018

Autre

Appui à la réalisation du projet

Type de projet

Nouveau projet

III. Programme Culture et Patrimoine

P4 : Mise en place d'un festival de la photo et la vidéo dédié à la nature

Coordonnateur WBI

Wallonie-Bruxelles International

Opérateur CFB/RW

Festival Nature Namur Asbl
Ph. BLEROT

Coordonnateur marocain

Ministère des Affaires Etrangères et de la
Coopération Internationale
Haut Commissariat aux Eaux et Forêts et à la
Lutte contre la désertification

Opérateur marocain

Direction de la Planification du Système
d'information et de la Coopération

Objectifs généraux

Ce projet entre dans le cadre du Plan exécutif du secteur de la culture 2017-2021 qui vise à donner un nouveau souffle à la scène culturelle marocaine.

Objectifs spécifiques

Conscient de l'importance de la photographie et la vidéo comme vecteur de communication par excellence, le HCEFLCD souhaite organiser un festival dédié à la photographie de la nature dont sa première édition sera autour de la Maison de la Cédraie, un écomusée situé au cœur de la forêt d'Azrou, spécifiquement dédié à l'interprétation de l'écosystème du cèdre, espèce emblématique de la région du Moyen Atlas.

Cet évènement sera un rendez-vous pour les passionnés de nature et de photo. Une occasion pour promouvoir la nature et paysages forestiers du Maroc à travers des expositions photographiques et des projections de films professionnels et amateurs qui traitent différents aspects du patrimoine naturel et écologique du pays.

D'autres activités peuvent être envisagées : conférences, concours photos, visites sur le terrain, animations pour les élèves des établissements scolaires ...

Résultats

Les résultats attendus pour ce projet sont :

- R1 : Création du festival et projection de films amateurs et professionnels.
- R2 : Organisation d'une compétition de films amateurs et professionnels.
- R3 : Organisation d'un concours de photos natures, d'expositions de photos, de dessins d'écoliers.
- R4 : Organisation de workshop thématiques pour les professionnels.
- R5 : Organisation d'ateliers de sensibilisation pour les enfants.

Moyens

Ce projet est retenu sous réserve de l'inauguration et de l'ouverture de la Maison de la Cédraie

Déplacement au Maroc

2 missions annuelles de 4 jours maximum

Autre

Appui à la réalisation du projet

Bourses annuelles

2 mensualités annuelles de stage professionnel en Fédération Wallonie-Bruxelles

Type de projet

Nouveau projet

III. Programme culture et Patrimoine

P5 : Soutien à des projets artistiques ou à des initiatives favorisant le dialogue des cultures et la compréhension mutuelle

Coordonnateur WBI

Wallonie-Bruxelles International

Coordonnateur marocain

Ministère des Affaires Etrangères et de la
Coopération Internationale
Ministère de la Culture et de la Communication

Objectifs

Les Parties veilleront :

- au soutien à des projets culturels impliquant des artistes des deux Parties (Résidence d'artiste, concert, exposition, ... ;
- à la participation à des festivals artistiques ;
- au soutien d'initiatives favorisant la compréhension mutuelle et le dialogue des cultures ;
- à la réalisation de missions de responsables culturels dans différents domaines en vue d'un échange d'expérience ;
- à l'organisation de formation dans les domaines techniques et notamment avec l'association « Eac-L'Boulevard » de Casablanca dans le domaine (son et lumières) ;
- au soutien à des initiatives culturelles valorisant la promotion du livre, de l'édition, de la lecture et les lettres du Maghreb (Salon du livre d'Oujda) ;
- à l'organisation des formations pour la professionnalisation des jeunes cinéastes marocains en partenariat avec le Festival international du Film Documentaire d'Agadir (FIDADOC) ;
- à l'organisation des formations dans le domaine de la bande dessinée en partenariat avec l'Institut National des Beaux-Arts de Tétouan.
- à l'expertise de Wallonie-Bruxelles dans le domaine de la numérisation du Théâtre Mohammed V

Moyens

Les Parties conviennent de prévoir une banque de 10 missions annuelles de 7 jours maximum. Celle-ci sera à définir sur base d'une planification mutuelle et après détermination du partenaire Wallonie-Bruxelles.

Par ailleurs, en ce qui concerne la participation aux festivals, les modalités de prise en charge seront définies au préalable, par les deux parties.

5 mensualités de stage professionnel en Wallonie-Bruxelles seront accordées chaque année dont 2 pour des stages d'été à l'AKDT.

Type de projet

Nouveau projet

IV. Suivi de la COP 22

IV. Programme de suivi de la COP 22

P1 : Transfert de compétences en efficacité énergétique

Coordonnateur WBI

Wallonie-Bruxelles International

Opérateur CFB/RW

Cluster Tweed

C. BRÜLL, Directeur

Coordonnateur marocain

Ministère des Affaires Etrangères et de la
Coopération Internationale

Ministère de l'Energie, des Mines et du
Développement rural

Opérateur marocain

Agence Marocaine pour l'Efficacité Energétique

Objectifs généraux

Ce projet entre dans le cadre de la stratégie énergétique adopté en 2009 sous les Hautes Orientations de sa Majesté le Roi Mohammed VI.

Objectifs spécifiques

L'adaptation de la politique énergétique marocaine aux défis des décennies à venir constitue un enjeu majeur.

La demande nationale primaire a augmenté en moyenne de près de 5 % par an pendant ces dernières années.

Ce dynamisme va entraîner le triplement de la demande en énergie primaire et le quadruplement de la demande électrique à l'horizon 2030. Pour satisfaire cette demande croissante, une stratégie énergétique a été adoptée en 2009, sous les Hautes Orientations de Sa Majesté le Roi.

Le programme vise à faciliter l'avènement de l'efficacité énergétique en poursuivant deux objectifs :

- 1) former et sensibiliser à l'efficacité énergétique ;
- 2) rendre les informations accessibles au public et à l'ensemble des industriels.

Concrètement, la mission comprend :

- la mise en service d'une « hot-line » ;
- l'organisation de séminaires thématiques ;
- la rédaction et la diffusion d'articles techniques ;
- la rédaction et la diffusion d'articles sur des « success stories » ;
- la réalisation d'audits énergétiques préliminaires ;
- ainsi qu'un travail commercial de prospection.

Le projet de partenariat vise à mettre en place un service de facilitateur au Maroc pour les quatre piliers que sont le bâtiment résidentiel, le bâtiment tertiaire, l'industrie et l'éclairage.

Résultats

Les résultats attendus pour ce projet sont :

- R1 : Renforcement des compétences et des capacités de l'AMEE en matière d'efficacité énergétique par l'organisation de séminaires thématiques et de formation.
- R2 : La mise en place d'un service de facilitateur pour les 4 piliers qui sont le bâtiment résidentiel, le bâtiment tertiaire, l'industrie et l'éclairage.
- R3 : La mise en service d'une hotline.
- R4 : La rédaction d'articles techniques ou de vulgarisation.
- R5 : L'organisation d'évènements/séminaires thématiques.
- R6 : La réalisation d'audit « Quicksan » à destination des PME.

Moyens

Les moyens seront conditionnés à la reformulation du projet lors d'une mission d'instruction

Type de projet

Nouveau projet

IV. Programme de suivi de la COP 22

P2 : Fours et plaques de cuisson innovants à l'énergie solaire photovoltaïque

Coordonnateur WBI

Wallonie-Bruxelles International

Opérateur CFB/RW

Université de Mons
O. DEBLECKER, Professeur

Coordonnateur marocain

Ministère des Affaires Etrangères et de la
Coopération Internationale
Secrétariat d'Etat chargé de l'Enseignement
supérieur et de la Recherche scientifique

Opérateur marocain

Université Mohammed 1^{er} – Oujda
K. KASSMI, Professeur

Objectifs généraux

Ce projet entre dans le cadre du suivi de la COP 22 (conférence des Nations Unies pour le changement climatique) ainsi que dans la stratégie énergétique visant la réalisation d'économie d'énergie de 25 % à l'horizon 2030.

Objectifs spécifiques

Le projet concerne le développement et la mise en place au Maroc de dispositifs pilotes innovants de fours et plaques de cuisson à haut rendement et température élevée (au-delà de 300°C), réglable suivant la nature de la cuisson et à bas coût.

Ceux-ci sont destinés à chauffer ou sécher des aliments à l'extérieur comme à l'intérieur des foyers d'habitation en utilisant les énergies solaires thermique et photovoltaïque.

Le recours à l'énergie solaire permet, d'une part, de limiter la consommation de bois de cuisson et d'autre part, d'améliorer les conditions de vie des habitants, tant en milieu rural que urbain.

Les objectifs du projet concernent :

- le développement et la mise en place de prototypes pilotes innovants ;
- le développement proprement dit de systèmes photovoltaïques ;
- la mise en place d'équipements fonctionnant à l'énergie solaire pouvant eux-mêmes être source de revenus ;
- la réalisation d'équipements fonctionnant à l'énergie solaire commercialisables dans le cadre de la mise en place de start-up.

Résultats

Les résultats attendus pour ce projet sont :

R1 : Conception des différents blocs du système.

R2 : Simulation du fonctionnement des différents blocs du système.

R3 : Réalisation du prototype global.

R4 : Valorisation sur le terrain.

Moyens

Déplacement au Maroc

2 missions annuelles de 7 jours maximum

Déplacement en Fédération Wallonie-Bruxelles

2 missions annuelles de 7 jours maximum

Autre

Appui à la réalisation du projet

Bourses annuelles

2 mensualités annuelles de bourses de recherche en Fédération Wallonie-Bruxelles

Type de projet

Nouveau projet

IV. Programme de suivi de la COP 22

P3: Formation aux spectroscopies de l'environnement et de la nanochimie

Coordonnateur WBI

Wallonie-Bruxelles International

Opérateur CFB/RW

Université Catholique de Louvain

Y. GARCIA, Professeur

Coordonnateur marocain

Ministère des Affaires Etrangères et de la
Coopération Internationale

Secrétariat d'Etat chargé, de l'Enseignement
supérieur et de la Recherche scientifique

Opérateur marocain

Université Mohammed 1^{er} – Oujda

S. RADI, Professeur

Objectifs généraux

Ce projet entre dans le cadre du suivi de la COP 22 (conférence des Nations Unies pour le changement climatique).

Objectifs spécifiques

Les objectifs généraux visent :

- la formation professionnelle à la nanochimie, spectroscopie Mössbauer et insertion socio-économique des doctorant(e)s ainsi que le renforcement de leurs capacités d'autonomisation ;
- la mobilité des enseignant(e)s et doctorant(e)s dans le cadre du programme de travail ;
- la formation par organisation de manifestations, de séminaires, d'ateliers et de réunions de travail lié au domaine environnemental suite à la réunion COP22 qui s'est tenue au Maroc ;
- la programmation d'une école d'été au Maroc sur les spectroscopies au printemps 2019 et 2021 à Saïda.

Résultats

Les résultats attendus pour ce projet sont :

- R1 : Renforcement des connaissances des équipes de recherches en matière de nanomatériaux et à spectroscopie de l'environnement.
- R2 : Programmation d'une école d'été au Maroc sur des spectroscopies de pointe liées à l'environnement.
- R3 : Insertion socio-économique des enseignants et doctorants.

Moyens

Déplacement au Maroc

3 missions annuelles de 7 jours maximum

Déplacement en Fédération Wallonie-Bruxelles

5 missions de 7 jours maximum

Autre

Appui à la réalisation du projet

Bourses annuelles

4 mensualités annuelles de bourses de recherche en Fédération Wallonie-Bruxelles

1 bourse de spécialisation

Sur base d'une évaluation l'octroi de bourse de recherche supplémentaire pourra être envisagée à partir de 2020 en favorisant la formation pratique sur la recherche

Type de projet

Reconduction

IV. Programme de suivi de la COP 22

P4 : Appui à la politique agricole d'adaptation et résistance au changement climatique

Coordonnateur WBI

Wallonie-Bruxelles International

Opérateur CFB/RW

Université de Liège
B. TYCHON, Professeur

Coordonnateur marocain

Ministère des Affaires Etrangères et de la
Coopération Internationale
Ministère de l'Agriculture, de la Pêche maritime,
du Développement rural et des Eaux et Forêts

Opérateur marocain

Institut National de la Recherche agronomique
R. BALAGHI, Professeur

Objectifs généraux

Ce projet entre dans le cadre du suivi de la COP 22 (conférence des Nations Unies pour le changement climatique) ainsi que du Plan Maroc Vert qui intègre le changement climatique.

Objectifs spécifiques

Le Maroc, de par sa position géographique et son climat, entre autres, est fortement affecté par le changement climatique et présente une vulnérabilité de plus en plus croissante.

L'économie du pays, étant très dépendante de l'agriculture, serait fortement atteinte. Il est donc nécessaire de développer davantage les connaissances sur le changement climatique et de renforcer les systèmes de prévisions des impacts du changement climatique. Le présent projet vise à renforcer l'outil FAO-MoSAICC (*Modeling System for Agricultural Impacts of Climate change*), déjà en place, à travers :

- l'expansion de la base de données d'AquaCrop pour les principales cultures marocaines ;
- l'adaptation et l'intégration d'un deuxième outil de prévision de rendement CARAIB (Carbon Assimilation in the Biosphere) ayant déjà fait ses preuves en Europe dans l'évaluation des impacts du changement climatique sur l'agriculture ;
- une contribution à l'animation et vulgarisation de ces études à grande échelle (à travers le site de MOSAICC et les médias sociaux) ;
- l'enrichissement des études socio-économiques à l'aide des données objectives concernant les futures rendements agricoles issues des simulations de MOSAICC amélioré.

Résultats

Les résultats attendus pour ce projet sont :

R1 : Contribution à la résilience au changement climatique par la mise en place d'un outil de simulation et d'information dans le domaine de la politique agricole.

Moyens

Déplacement au Maroc

4 missions annuelles de 7 jours maximum

Déplacement en Fédération Wallonie-Bruxelles

4 missions de 7 jours maximum

Autre

Appui à la réalisation du projet

Bourses

6 mensualités annuelles de bourses de recherche en Fédération Wallonie-Bruxelles

Type de projet

Reconduction

IV. Programme de suivi de la COP 22

P5 : Gestion durable et participative de la ressource en romarin dans l'Oriental

Coordonnateur WBI

Wallonie-Bruxelles International

Opérateur CFB/RW

Université de Liège
B. TYCHON, Professeur

Coordonnateur marocain

Ministère des Affaires Etrangères et de la
Coopération Internationale
Ministère de l'Agriculture, de la Pêche maritime,
du Développement rural et des Eaux et Forêts

Opérateur marocain

Direction régionale des Eaux et Forêts et de la
Lutte contre la Désertification de l'Oriental
M. BENNANI BAITI, Directeur régional

Objectifs généraux

Ce projet entre dans le cadre du suivi de la COP 22 (conférence des Nations Unies pour le changement climatique) ainsi que du Plan Maroc Vert.

Objectifs spécifiques

L'exploitation du romarin dans la région de l'Oriental marocain constitue un remarquable exemple de valorisation d'une ressource naturelle renouvelable par les populations locales qui leur fournit des revenus complémentaires et améliore leur niveau de vie.

Le projet propose de renforcer le système mis en place pour la Direction Régionale des eaux et de forêts et de lutte contre la désertification de l'Oriental en introduisant les techniques de la télédétection et des systèmes d'information géographique ainsi que la modélisation agrométéorologique de la croissance du romarin. Une telle approche conduira à :

- l'élaboration de cartes de production de nappes de romarin à l'aide des données de télédétection ;
- l'évaluation du taux de recouvrement et de la biomasse de romarin ;
- l'élaboration d'un système de vérification et de contrôle des coupes d'exploitation du romarin ;
- l'appropriation des compétences techniques en SIG et télédétection et du système de vérification et de contrôle par les Eaux et Forêts de l'Oriental.

Résultats

Les résultats attendus pour ce projet sont :

Moyens

Déplacement au Maroc

3 missions annuelles de 7 jours maximum

Déplacement en Fédération Wallonie-Bruxelles

2 missions annuelles de 7 jours maximum

Autre

Appui à la réalisation du projet

Bourses

4 mensualités annuelles de bourses de recherche en Wallonie-Bruxelles
En 2019 : 8 mensualités de bourses de recherche en Wallonie-Bruxelles

Type de projet

Nouveau projet

IV. Programme de suivi de la COP 22

P6 : Accueil du public au sein du centre d'information de trois parcs nationaux : Toubkal, Al Hoceima et Ifrane

Coordonnateur WBI

Wallonie-Bruxelles International

Opérateur CFB/RW

Institut d'Eco-Pédagogie Asbl
C. PARTOUNE, Présidente

Coordonnateur marocain

Ministère des Affaires Etrangères et de la
Coopération Internationale
Ministère de l'Agriculture, de la Pêche maritime,
du Développement rural et des Eaux et Forêts

Opérateur marocain

Direction de Lutte contre la Désertification et de
la Protection de la Nature

Objectifs généraux

Ce projet entre dans le cadre du Plan Maroc Vert et du plan décennal 2015-2024 du Ministère.

Objectifs spécifiques

Le Maroc a mis en place un réseau national des aires protégées couvrant l'ensemble des écosystèmes naturels à travers tout le pays dont 10 parcs nationaux.

Ces espaces protégés, en particulier les parcs nationaux, constituent dans ce sens un ensemble vivant de ressources pédagogiques qu'il convient d'exploiter au mieux pour une plus grande efficacité de l'action en faveur de l'environnement.

La sensibilisation et l'éducation à l'environnement d'un large public devient primordial.

Le Parc National de Tazekka, celui d'Al Hoceima et d'Ifrane, sont dotés d'écomusées et de Centres d'Initiation à l'Environnement. Toutefois, ils restent peu connus et mis en valeur.

Le présent projet vise à renforcer les capacités des gestionnaires de ces Parcs Nationaux en matière de communication, sensibilisation et éducation à l'environnement, à travers un échange de connaissance et des formations dans ce domaine.

Résultats

Les résultats attendus pour ce projet sont :

Moyens

Déplacement au Maroc

4 missions annuelles de 7 jours maximum

Déplacement en Fédération Wallonie-Bruxelles

6 missions de 7 jours maximum

Autre

Appui à la réalisation du projet

Type de projet
Nouveau projet

Programme de suivi de la COP 22

P7 : Modélisation de l'intelligence territoriale collective

Coordonnateur WBI

Wallonie-Bruxelles International

Coordonnateur marocain

Ministère des Affaires Etrangères et de la
Coopération Internationale
Secrétariat d'Etat chargé de l'Enseignement
supérieur et de la Recherche scientifique

Opérateur CFB/RW

U-Mons

M.-P. DECOSTER, Maître de conférences

Opérateur marocain

Université Internationale de Rabat – UIR

A. BENJOUAD, Vice-Président à la recherche

Objectifs généraux

Ce projet entre dans le cadre du Plan 2015-2030 du Conseil supérieur de l'Éducation, de la Formation et de la Recherche scientifique.

Objectifs spécifiques

Ce projet vise à accompagner la transition socio-économique de territoires fragiles en Wallonie et au Maroc. Il se base sur la capacité des sociétés à faire émerger un savoir-faire collectif conjuguant les compétences disponibles sur leur territoire : l'intelligence territoriale collective (ITC).

A cette fin, les deux universités réaliseront : des missions exploratoires ciblées de territoires en transition. Elles modéliseront ces pratiques innovantes en outils opérationnels catalyseurs d'ITC destinée aux futurs managers territoriaux actifs dans la gestion de projets locaux. Les universités accompagneront également l'instauration d'un cadre institutionnel structurant et structurel propice à la dynamique d'ITC au sein duquel toutes les parties prenantes pourront à leur niveau s'engager collectivement en échangeant au sein de séminaires apprenants d'ITC par la mise en situation.

D'autres séminaires cibleront également le renforcement des capacités de la société civile en incluant les femmes pour leur autonomisation et leur insertion dans l'économie marocaine et wallonne.

Résultats

Les résultats attendus pour ce projet sont :

- R1 : Mise en place d'un séminaire de lancement au Maroc.
- R2 : Observation de territoires en transition.
- R3 : Construction des outils à mettre à disposition des acteurs locaux.
- R4 : Implication des coopératives.
- R5 : Expérimentation des outils de construction d'ITC dans douars et quartiers fragiles wallons.
- R6 : Videoreporting de communication autour du projet.
- R7 : Séminaire de réflexion de lancement avec tous les acteurs locaux pour la mise en place de formations destinées aux élus associés à la transitions des diverses dynamiques territoriales.

Moyens

Déplacement au Maroc

4 missions annuelles de 7 jours maximum

Déplacement en Fédération Wallonie-Bruxelles

4 missions annuelles de 7 jours maximum

Bourse

1 mensualité annuelle de bourses de recherche en Fédération Wallonie-Bruxelles

Autre

Appui à la réalisation du projet

Type de projet

Nouveau projet

IV Programme suivi de la COP 22

P8 : Marrakech - Tournai MAP 3D

Coordonnateur WBI

Wallonie-Bruxelles International

Opérateur CFB/RW

Université Catholique de Louvain
Q. WILBROUX, Professeur

Coordonnateur marocain

Ministère des Affaires Etrangères et de la
Coopération Internationale
Ministère de l'Aménagement du Territoire
national, de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la
Politique de la Ville

Opérateur marocain

Ecole Nationale d'Architecture de Marrakech
A. TAYYIBI

Objectifs généraux

Ce projet rentre dans le cadre du Plan stratégique 2015-2030 du Conseil supérieur de l'Education, de la Formation et de la Recherche scientifique ainsi que du plan actuel du Ministère de l'Education nationale, de la Formation professionnelle, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique.

Objectifs spécifiques

Le projet vise à :

- consolider l'enseignement de l'architecture dans les objectifs du développement durable, en prolongement de la COP22 ;
- mettre en place des coopérations concrètes autour de micro-projets liés au patrimoine et aux matériaux locaux ;
- travailler conjointement à la création parallèle de bases de données liées aux territoires et géo-référencées sur le support d'orthophotoplans en 3 dimensions.

Ce projet est d'abord destiné aux structures d'enseignements qui le portent (aux étudiants, enseignants et chercheurs), mais il suscite déjà l'intérêt de nombreux partenaires, tant au niveau des administrations que des associations et ONG locales.

Résultats

Les résultats attendus pour ce projet sont :

- R1 : Réalisation de mobilité pour encadrer des workshops et ateliers thématiques liés au développement des territoires.
- R2 : Réalisation de micro-chantiers de développement solidaires en matériaux locaux autour de la mise en place d'une « maison des adolescents » dans le village de Tamesloht.
- R3 : Construction simultanée au Maroc et en Belgique de base de données à partir d'orthoplans en 3 dimensions.
- R4 : Mise en place de « Fab-Labs », ateliers de technologie numérique construits autour d'imprimante 3D.

Moyens

Déplacement au Maroc

6 missions annuelles de 7 jours maximum

Déplacement en Fédération Wallonie-Bruxelles

4 missions annuelles de 7 jours maximum

Autre

Appui à la réalisation du projet

Type de projet

Nouveau projet

**V. COMISSION COMMUNAUTAIRE FRANCAISE DELA
REGION DE BRUXELLES CAPITALE / REGION DE
L'ORIENTAL**

Projet COCOF

Appui à l'inclusion sociale par la mise en réseau du tissu associatif de la région bruxelloise et de l'Oriental

Coordonnateur WBI

COCOF

Opérateur CFB/RW

Service Public Francophone Bruxellois

Mme Bernadette LAMBRECHTS

Mme Mylène LAURANT

Coordonnateur marocain

Ministère des Affaires Etrangères et de la
Coopération Internationale

Agence de l'Oriental

Pôle développement local

Mr. Hannou EL KEBIR, Directeur

Opérateur marocain

Agence de l'Oriental

Pôle développement local

Mr. Hannou EL KEBIR, Directeur

Objectifs

Un protocole d'accord de coopération et de partenariat qui sera signé à Bruxelles, en marge de la CMP entre la Commission communautaire française de la Région de Bruxelles-Capitale et le Conseil de la Région de l'Oriental et l'Agence de l'Oriental.

Ce protocole vise à jeter les bases d'un partenariat durable entre les opérateurs de terrain de la région bruxelloise et ceux de l'Oriental dans le but de favoriser les échanges d'information, de bonnes pratiques et d'expertise en matière d'inclusion sociale.

Quatre grandes thématiques ont été privilégiées pour la programmation 2018-2020:

- La mixité sociale, culturelle et l'approche genre
- Les activités génératrices de revenu et l'économie sociale et solidaire
- La parentalité et l'accrochage scolaire
- L'accueil aux primo-arrivants

Ces thématiques communes seront abordées en y intégrant la dimension multiculturelle à laquelle sont confrontées les deux sociétés

Moyens

Déplacement au Maroc

2018: 20 missions de 7 jours

2019: 20 missions de 7 jours

2020: 20 missions de 7 jours

Déplacement en Wallonie-Bruxelles

2018: 20 missions de 7 jours

2019: 20 missions de 7 jours

2020: 20 missions de 7 jours

Sont également prévues 2 missions d'évaluation à mi-parcours et 2 missions de travail en fin de programmation.

Type de projet

Nouveau projet

Dispositions générales et financières

1. Cheminement d'un dossier en vue de l'obtention d'une bourse IN

- a. Les formulaires ad hoc de candidatures doivent obligatoirement être retirés auprès de la Délégation Wallonie-Bruxelles ou du Bureau Wallonie-Bruxelles ou à défaut de l'Ambassade de Belgique (cf. annexe).
- b. Le futur boursier complète le formulaire de candidature via les autorités du pays partenaire qui centralise les demandes et les transmet à la Délégation Wallonie-Bruxelles ou au Bureau Wallonie-Bruxelles ou à défaut à l'Ambassade de Belgique.
- c. Dans le cadre de projet clairement identifié dans le programme de travail, le promoteur local du projet avalise la demande et la transmet à la Délégation Wallonie-Bruxelles ou au Bureau Wallonie-Bruxelles.
- d. La Délégation Wallonie-Bruxelles ou le Bureau Wallonie-Bruxelles ou à défaut l'Ambassade de Belgique transmet le dossier de candidature à WBI.
- e. WBI se charge d'obtenir l'accord du promoteur de Wallonie-Bruxelles en vue de l'accueil du boursier.
- f. La notification de l'accord d'octroi de la bourse est transmise par WBI à la Délégation Wallonie-Bruxelles ou au Bureau Wallonie-Bruxelles ou à défaut à l'Ambassade de Belgique.
- g. La Délégation Wallonie-Bruxelles ou le Bureau Wallonie-Bruxelles ou à défaut à l'Ambassade de Belgique transmet concomitamment l'accord formel aux Autorités du pays partenaire et au boursier.

2. Bourses de doctorat, de spécialisation, de recherche et de stage professionnel

Les bourses d'études offertes par la Fédération Wallonie-Bruxelles seront exclusivement réservées aux projets de coopération mentionnés dans le présent programme de travail.

Les bourses de longue durée concernent aussi bien des doctorats (durée moyenne 4 ans) que des masters de spécialisation.

Les bourses de longue durée pourront être converties en bourses de co-tutelle. Les éventuelles prolongations de bourses seront prioritaires.

Dossiers de candidatures

Les candidats aux bourses de longue durée devront détenir un diplôme universitaire ou équivalent.

Les dossiers de candidature seront présentés officiellement, par la voie diplomatique, sur les formulaires de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Ils comporteront notamment :

- la durée de séjour précise souhaitée par le candidat ;
- un curriculum vitae détaillé ;
- une liste des publications du candidat (pour les bourses de spécialisation et de recherche) ;
- s'il y a lieu, la mention de l'université ou de toute autre institution dans laquelle les études, recherches ou stages pourraient être menées ;
- le visa des autorités marocaines.

Les dossiers proposés par les partenaires marocains visés au présent programme seront transmis à la Délégation Wallonie-Bruxelles à Rabat, accompagnés d'une note de présentation des candidatures.

Procédure de sélection

a) bourses de spécialisation et de doctorats

1. Masters complémentaires

Les dossiers de candidature doivent être introduits au siège central de WBI pour le 1^{er} avril au plus tard qui précède l'année académique durant laquelle les études sont envisagées.

Concrètement, cela signifie que les dossiers complets doivent être déposés à la Délégation Wallonie-Bruxelles ou au Bureau Wallonie-Bruxelles ou à défaut à l'Ambassade de Belgique au plus tard le 15 mars.

Tout dossier introduit après le 1^{er} avril à WBI ne sera pas pris en compte.

2. Doctorats et doctorats en cotutelle

Afin de permettre aux universités d'introduire les demandes auprès des écoles doctorales dans les délais prescrits, tout dossier doit être introduit au siège central de WBI au minimum deux mois avant l'arrivée présumée du boursier.

b) bourses de recherche et de stages professionnels

Les dossiers de candidature doivent être introduits au siège central de WBI deux mois avant la date présumée d'arrivée du boursier.

Concrètement, cela signifie que les dossiers complets doivent être déposés à la Délégation Wallonie-Bruxelles ou au Bureau Wallonie-Bruxelles, à défaut à l'Ambassade de Belgique en vue de respecter ce délai de deux mois.

Dispositions financières

A charge du Maroc :

- Frais de voyage aller-retour

3. Bourses de spécialisation et de recherche

- Montant mensuel de la bourse (indexé annuellement au 1er septembre) : 963,29 €;
- Frais d'inscription, le cas échéant;
- Assurance en soins de santé de type subrogation de mutuelle (en fonction du pays) et responsabilité civile ;
- Frais de déplacement locaux ou de matériel didactique à concurrence de 24,79 €/mois à justifier.
- Frais d'impression de mémoire : 185,92€ (montant forfaitaire sur base de justificatifs) ;
- Indemnité d'équipement remis à l'arrivée : 123,95€ (si le séjour est de plus de 6 mois) ;
- Indemnités mensuelles pour charge de famille : conjoint : 199,85€ (montant indexé annuellement en septembre), enfant : 99,93€ (montant indexé annuellement en septembre) si ceux-ci séjournent avec le boursier en Belgique ;

4. Bourses de stage professionnel de 1 à 3 mois maximum

- Montant mensuel de la bourse : 1070,32 € (montant indexé annuellement en septembre) ;
- Assurance en soins de santé de type subrogation de mutuelle (en fonction du pays) et en responsabilité civile ;

- Frais de déplacement : 80 € maximum par mois (montant sur base de justificatifs) ;
- Frais de logement : 800€ maximum par mois (montant sur base de justificatifs).
- Frais de formation au cas par cas.

5. Missions de courte durée

On comprend par mission le déplacement d'une personne.

Dispositions financières

- **A charge de la Partie d'origine :**
 - Les frais de voyage aller-retour.
- **A charge de la Partie d'accueil en Wallonie-Bruxelles:**
 - accueil à l'arrivée ;
 - les frais de logement pour maximum 110€ par jour
 - les frais de séjour de maximum 54€
- **A charge de la Partie d'accueil au Maroc :**
 - l'accueil à l'arrivée,
 - l'hébergement, la restauration, le transport interne ou un per diem journalier.

Les dispositions de présent programme n'excluent pas la réalisation d'autres activités dont les modalités seraient arrêtées préalablement par la voie diplomatique.

Annexe 6

A ce jour, les engagements se présentent comme suit :

Année	Apport WBI	NB Projets
TOTAL	772.568 €	17
2016		
2015	132.723 €	3
2014	81.451 €	2
2013	19.936 €	1
2012	21.384 €	1
2011	-	0
2010	-	0
2009	1.450 €	1
2008	-	0
2007	-	0
2006	261.384 €	4
2005	-	0
2004	87.000 €	1
2003	157.452 €	3
2002	9.788 €	1